

MONSIEUR PASCAL ET M. L'ABBE A. P. BERUBE

L'évêque de Prince-Albert revêt de "imprimatur" une lettre du curé de Vonda. -- L'ouest et les Canadiens-Français.

M. l'abbé A. P. Bérubé, P. P., curé de Vonda, (Sask.) nous fait tenir une copie de la lettre qu'il vient d'adresser au premier pasteur de son diocèse, Monseigneur Albert Pascal, l'évêque de Prince-Albert à lui-même examiné ce document et la revêtu de son "imprimatur". Le voici :



Monsieur Albert Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, Saskatchewan.

Vonda, Sask., le 31 juillet 1909. A Sa Grandeur Mgr Alb. Pascal, évêque de Prince-Albert, Sask. Monseigneur,

En réponse au document portant la date du 8 juillet, publié dans l'"Action Sociale" du 14 juillet 1909, et signé par plusieurs prêtres de ce diocèse, je déclare :

1o. Quand j'ai traité de la question scolaire dans la Saskatchewan et l'Alberta je l'ai fait pour enlever l'obstacle principal à la migration des Canadiens-Français de la province de Québec et des Etats-Unis vers nos provinces de l'Ouest; j'ai parlé en mon nom propre et au nom de ceux qui pensent comme moi; j'ai parlé de la situation qui nous est faite, par la loi de 1906, telle qu'administrée par nos gouvernements de Regina; je faisais un mot qui échappait "parfaitement", lequel ne tendait pas à nuire, puisque dans la même lettre et dans les suivantes, j'ai fait des restrictions formelles et j'ai engagé les catholiques à s'unir pour obtenir plus facilement et plus sûrement l'amélioration de notre position; ce mot "parfaitement", je l'ai dit et je le déclare le retirer de mon vocabulaire.

2o. Depuis la publication de la lettre de Mgr l'archevêque Langevin, en juillet 1908, je me suis conformé exactement dans mes écrits et dans mes actes à la direction de mon Ordinaire, vous le savez.

3o. Votre Grandeur, à son retour, a dans sa lettre du 6 mai 1909, approuvé mon action "ré" immigration et colonisation, et m'a prié de continuer, me recommandant à la bienveillante attention des Ordinaires, des Dignitaires des églises du Canada et des Etats-Unis, ainsi qu'à tous ceux qu'intéresse la colonisation du Nord-Ouest.

4o. Dans un document récent, Mgr Langevin cite le passage suivant de l'encyclique Affari vos (8 déc. 1897), montrant les conditions que doivent remplir les écoles pour être catholiques: "Whence the necessity of having catholic teachers, readers and text books approved"

by the bishops, and of having the liberty to organize the schools so that the teaching be in full accord with catholic faith as also with the duties that spring therefrom." Or, je soumetts que dans cette province nous avons tout cela: a) car dans tous les districts on a au moins 12 écoles catholiques; de 5 à 11 ans se trouvent, nous avons, de par la loi, le droit d'élire des syndics catholiques, lesquels ont le contrôle complet de l'école, le curé ou missionnaire pouvant être l'un d'eux; b) Nous avons le maître ou la maîtresse catholique engagé par les syndics; c) Nous avons des livres catholiques approuvés par les évêques d'Ontario, et que, sans doute, nos évêques approuvent ou approuveront aussi. Qu'est-ce donc qui empêchera le curé, les syndics et le maître catholique d'organiser l'école de telle façon que rien n'y soit en contradiction avec la foi et la morale catholique.

5o. Dans les districts où les catholiques sont trop peu nombreux pour soutenir une école séparée, les enfants catholiques doivent, il me paraît, être admis dans les écoles mixtes, mais seraient-ils mieux partagés sous l'empire de la loi la plus parfaite, v. g. de la loi de la province de Québec? Non, puisqu'alors ils devraient subir l'enseignement d'une école "sectaire".

6o. Votre Grandeur connaît et approuve mes efforts pour unir les catholiques de langue française dans la société St Jean-Baptiste en vue de défendre nos droits et d'améliorer notre situation scolaire. Elle sait la part de mérite que je pourrais réclamer dans les concessions gagnées obtenues, notamment le droit de recruter nos maîtres et maîtresses dans la province de Québec, etc.

7o. Quant aux accusations ou insinuations contenues dans le dernier paragraphe du document ci-dessus mentionné, je les nie "in toto". Les signataires seront, avec votre permission, mis en demeure de les prouver ou de les retirer.

A. P. BERUBE, P. P. Vu et permis d'imprimer. (Signé: A. Albert, O.M.I., Ev. de Prince-Albert, Sask.)

Vraie copie de l'original demeure entre mes mains. A. P. B.

Monsieur l'abbé A. P. Bérubé, P.P., curé de Vonda, Saskatchewan.

30. Votre Grandeur, à son retour, a dans sa lettre du 6 mai 1909, approuvé mon action "ré" immigration et colonisation, et m'a prié de continuer, me recommandant à la bienveillante attention des Ordinaires, des Dignitaires des églises du Canada et des Etats-Unis, ainsi qu'à tous ceux qu'intéresse la colonisation du Nord-Ouest.

40. Dans un document récent, Mgr Langevin cite le passage suivant de l'encyclique Affari vos (8 déc. 1897), montrant les conditions que doivent remplir les écoles pour être catholiques: "Whence the necessity of having catholic teachers, readers and text books approved"

L'INJONCTION EST ACCORDEE

Par son jugement rendu hier après-midi, l'hon. juge Guerin ordonne à la ville de Montréal de suspendre tous travaux de voirie, en attendant que la question soit décidée au mérite.

LE CONSEIL POURRA ORDONNER IMMEDIATEMENT LE TRAVAIL A LA JOURNEE.

La chose est maintenant décidée, les travaux par contrat dans les rues de Montréal ne se feront que difficilement, cette année; le jugement rendu hier par l'honorable juge Guerin, accordant à la requête de M. E. W. Villeneuve, qui demandait qu'un bref émane pour empêcher la ville de donner suite à toute résolution ou autre procédure de nature à mettre en vigueur certains rapports et à l'omission de la voirie est cause de cet état de choses que les contribuables devront supporter. L'honorable juge dit, dans son jugement, qu'il n'y avait pas à autre procédure à suivre pour lui que d'accorder le bref d'injonction interlocutoire demandé dans la requête. On peut d'ailleurs le constater en lisant le texte même du jugement dont nous donnons une traduction littérale.

JUGEMENT DE L'HONORABLE JUGE GUERIN

"Ayant considéré la requête de M. E. W. Villeneuve, le requérant demandant un bref d'injonction interlocutoire pour empêcher l'intimée (la ville de Montréal) de faire tout acte, contrat ou autre procédure pour mettre en vigueur certains rapports ou résolutions mentionnées dans sa pétition;

"Ayant pris en considération les affidavits du requérant et de l'intimée respectivement;

"Ayant entendu les parties par la voie de leurs avocats respectifs;

"Considérant que le requérant a établi, prima facie, son droit à une injonction interlocutoire;

"Considérant qu'en vue de l'importance des intérêts en jeu de part et d'autre, on devrait rester dans le statu quo en attendant qu'une décision soit donnée sur le mérite de la question sur laquelle les deux parties ont émis des prétentions;

question sur laquelle les deux parties ont émis des prétentions; "Considérant qu'il paraît n'y avoir aucun autre remède pratique disponible pour empêcher un changement dans la position actuelle des parties, si ce n'est l'injonction interlocutoire; "Considérant que le refus d'accorder un bref d'injonction interlocutoire peut causer un vrai et sérieux préjudice au requérant et à un grand nombre de contribuables dans la cité de Montréal;

"Considérant qu'un bref d'injonction interlocutoire est le plus sûr moyen de préserver les droits de toutes les parties jusqu'à ce qu'une décision soit rendue sur le mérite de la requête;

"Nous, le juge soussigné, accordons l'injonction interlocutoire demandée, et l'intimée, ses fonctionnaires, ses représentants ou ses employés, sont par les présentes enjoins de ne pas exécuter par acte, contrat, ou toute autre procédure les rapports et résolutions adoptés par le conseil de l'intimée le trois août dix-neuf cent neuf et mentionnés dans la requête.

"Le présent ordre restera en vigueur jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par l'autorité compétente. Le requérant est requis de donner une garantie de dix mille dollars."

Plusieurs échevins et un grand nombre de citoyens importants attendent ce jugement en Cour de Pratique vers 3 heures, hier après-midi, alors que l'honorable juge Guerin, qui avait étonnamment l'intention d'éviter la foule du public en quittant le tribunal à l'heure du déjeuner, se trouva en retard à la Cour Supérieure, à la Chambre 23.

Quelques minutes plus tard, les citoyens apprenant la nouvelle et le bruit s'en répandit rapidement dans la ville.

GE QUE PENSE LES ECHEVINS

La nouvelle que l'injonction interlocutoire avait été accordée par le juge Guerin contre la mise en vigueur de la décision adoptée le 3 août par le conseil concernant les travaux de voirie s'est vite répandue hier à l'hôtel de ville. Il devait y avoir une séance de la commission de la Voirie, mais on la contremanda en apprenant ce qui était arrivé. L'échevin Giroux était absent, les autres membres de la commission ont refusé de parler.

L'échevin L. A. Lapointe ne croit pas que cette décision du tribunal empêche le conseil d'adopter des rapports nouveaux basés sur des nouvelles soumissions, pourvu que celles-ci soient légales. Mais il est trop tard pour faire toute la procédure nécessaire dans ce cas et il ne reste plus à faire que des travaux à la journée.

"Je voterai, dit-il, pour tout rapport de la Voirie qui montrera, avec l'approbation de l'ingénieur en chef, ce qu'on peut faire à la journée d'ici au mois de novembre. Les Finances se réuniront vendredi et si, d'ici là, la Voirie n'a rien fait, nous préparerons nous-mêmes ces rapports et nous recommanderons au conseil d'ordonner à la Voirie de faire certains travaux."

L'échevin Larivière se déclare aussi pour le travail à la journée car la Ville a déjà, dit-il, fait des pavages et des trottoirs à des prix raisonnables et il n'y a pas de raison pour qu'elle ne puisse pas encore en faire autant.

L'échevin Lavallée est aussi en faveur du travail à la journée dans les rues qui en ont besoin et il reste assez de temps d'ici à la fin de la saison pour faire beaucoup d'ouvrage.

TRAGEDIE A CEDAR HALL

Omer Patoine git aujourd'hui sur un lit de douleur, après avoir été battu atrocement par un compagnon de travail. -- L'état de la victime est inquiétant.

AUX TROUSSES DE L'ASSAILANT

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Rimouski, 18. -- Un drame sanglant, qui pourrait bien avoir pour résultat la mort de l'un des acteurs, vient de se dérouler à Cedar Hall, comté de Matane, dans les circonstances suivantes. Deux hommes, Omer Patoine, et Cayouette, en sont venus aux prises. Patoine git aujourd'hui sur un lit de douleur, la figure meurtrie affreusement, tandis que son agresseur est en fuite, et poursuivi par le détective Gauvreau de Rimouski. Les deux hommes travaillaient à une scierie de Cedar Hall, pour un particulier, lorsque Cayouette apprit que Patoine qui était à son service allait le quitter, le privant ainsi du fruit de son travail, puisque Cayouette ne pouvait exercer son métier sans la concours de son compagnon. Anxieux de connaître la vérité, Cayouette alla trouver Patoine et lui demanda brusquement: "Est-ce vrai que tu ne veux plus bûcher?" "Oui, c'est vrai, répondit Patoine." La discussion commença et devint si violente que Cayouette se jeta avec fureur sur Patoine. Une bataille sanglante s'ensuivit, et Patoine fut frappé avec

une extrême violence au visage et sur le corps, à coup de pied et de poing, par son compagnon que la vue du sang semblait irriter davantage. La victime de cette attaque brutale et peut-être meurtrière, fut laissée presque inanimée sur le sol, et ramené à sa demeure où le médecin intervenant en toute urgence constata la gravité des blessures. On fit mander immédiatement le détective Gauvreau, de Rimouski, qui arriva à Cedar Hall, par le premier train, pour faire l'arrestation de Cayouette, mais Cayouette ayant été averti de l'arrivée de la police avait pris la fuite vers un endroit que nous ne voulons pas mentionner, afin de ne pas entraver l'oeuvre de la justice.

Le détective Gauvreau s'est mis sur la piste de l'agresseur contre lequel une plainte a été portée. On nous assure que l'arrestation sera faite bientôt.

Aux dernières nouvelles, la victime de cet attentat est relativement bien, mais le médecin déclare que des complications sont à craindre. Les deux hommes sont célibataires. Il est entendu que cette malheureuse affaire a créé toute une sensation à Cedar Hall.

LE SIXIEME PIQUE-NIQUE DES EMPLOYES DU TRAMWAY

Joli banquet intime organisé en l'honneur des journalistes par les directeurs de l'Association. -- Visite des places d'amusements. -- Brillante illumination.

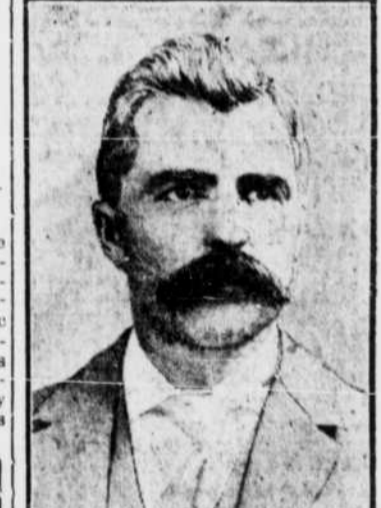
L'ouverture officielle du sixième pique-nique annuel de l'Association des Employés de tramways au Parc Dominion a eu lieu hier soir. Comme

niers se sont dispersés sur le terrain et ont pu jouir à leur aise de la grandeur du spectacle qu'offrait le Parc hier soir.

Bien que la température fut quelque peu menaçante, pas moins de quinze mille personnes s'étaient rendues à l'ouverture du pique-nique et les divers kiosques, de même que la tente contenant les trois tombolas ont fait des affaires d'or. Pour être franc il faut dire que la popularité des mécaniciens et des conducteurs de tramways n'a pas seule contribué à amener une si grande foule au parc; le programme de cette semaine comprend des numéros qui sont bien de nature à attirer la popula-



M. W. G. Ross, président de l'Association des Employés de Tramways.



M. Duncan McDonald, directeur et ancien président de l'Association des Employés de Tramways.

me d'habitude, les journalistes de Montréal étaient, en cette circonstance, les hôtes des deux compagnies, en même temps que de l'Association. Et ils ont été reçus avec l'amabilité que les hauts fonctionnaires du "Montreal Street" et les directeurs de la société de bienfaisance des employés ont l'habitude de mettre quand ils font à leurs amis

me d'habitude, les journalistes de Montréal étaient, en cette circonstance, les hôtes des deux compagnies, en même temps que de l'Association. Et ils ont été reçus avec l'amabilité que les hauts fonctionnaires du "Montreal Street" et les directeurs de la société de bienfaisance des employés ont l'habitude de mettre quand ils font à leurs amis



M. A. Gaboury, directeur de l'Association des Employés de Tramways.

tion vers cet endroit enchanteur des environs de Montréal.

Milo Fonda et "Speedy" à eux seuls peuvent remplir un programme, et les spectateurs de leurs tours hasardeux feraient bien des dépenses et des démarches pour voir une deuxième fois accomplir ces merveilleuses d'audace et d'habileté. Les cinq Dorbons sont peut-être les plus forts athlètes sur trapèze volant qui aient visité Montréal et les



M. C. H. Boire, membre du comité de réception du pique-nique des employés de tramways.

piquettes qu'ils font d'une barre à l'autre attirent les cris d'admiration de tous ceux qui surveillent avec une attention soutenue leur moindre geste.

Et ce programme se donnait au milieu de la grande place qui était illuminée d'une infinité de lampes multicolores donnant aux différents pavillons l'apparence de vrais châteaux de fées.

Les comités de la tombola ne pouvaient satisfaire aux demandes de leurs clients et ce n'est que tard dans la soirée que l'on vit la foule se disperser, laissant, bien à regret, cette place où l'on s'amuse si bien.

Le voyage des journalistes et des autres amis de l'Association s'est fait sur le tramway observatoire que

A suivre sur la page 5

FRACTURE DE LA MACHOIRE

UN ENFANT QUI MARCHAIT DERRIERE UN CHEVAL, RECROIT UNE RUADE EN PLEINE FIGURE.

James Higgins, un garçon de 10 ans dont les parents demeurent au No 39 de la rue Hibernia, Pointe St Henri, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, hier après-midi.

L'enfant marchait derrière un cheval qu'un petit compagnon conduisait par la bride lorsque l'animal fut lancé une ruade en pleine figure. On releva le petit infortuné, privé de connaissance. Les médecins de l'hôpital ont d'abord cru qu'il avait eu le crâne défoncé, mais après examen ils ont déclaré qu'il souffrait de la fracture de la mâchoire.

LA PENDAISON D'UN INNOCENT

EN JOUANT, UN JEUNE LEVISIEN VIENT BIEN PRES D'AVOIR LE SORT D'UN CRIMINEL -- UN AUTRE JOUE RELEMENT DE MALHEUR.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 18. -- Un garçonnet de huit ans, fils de M. T. Bourget, de St-Joseph de Lévis, s'amusa dans une balançoire. La corde cassée s'enroula autour du cou de l'enfant qui se trouva pendu. Lorsque sa mère lui porta secours, il était sans connaissance et presque étranglé. L'enfant fut bientôt ramené.

Le jeune Wm Henry, de St-Joseph de Lévis, qui, il y a une couple de mois, se faisait couler une main par un train du Grand Tronc, près de la gare de Lévis, a fait une chute hier et s'est démis un bras alors qu'il se dirigeait dans la rue du bassin de radoub.

LE SYSTEME CANADIEN

New York, 18. -- La sous-commission chargée de faire une enquête sur le système monétaire des Etats-Unis, viendra au Canada, afin d'étudier les particularités intéressantes du système de ce pays.

LES FOURGONS FLAMBAIENT

SI CHARS APPARTENANT AU GRAND TRONC ONT ETE DETRUITS, HIER SOIR, SUR LA JEEIE, PRES DU PONT VICTORIA.

Les pompiers de l'Ouest ont été appelés hier soir à la Jéjé, près du pont Victoria, pour étendre un incendie qui s'était déclaré dans des fourgons à fret appartenant au Grand-Tronc. Soixante-quinze fourgons étaient occupés à transporter du bois et pendant quelque temps on crut qu'il y passerait tous. Les pompiers et les employés de la compagnie détachèrent les six fourgons qui brûlaient, mais on ne put rien faire pour les sauver du désastre.

La première bombe-fonaine est à un demi-mille de là et la jetée est trop étroite pour qu'on put mettre une pompe à vapeur en position.

L'incendie était alimenté par le bois résineux et la doubleur en papier goudronné des fourgons et les flammes se répandaient sur les usages de façon à faire croire qu'une grande usine, comme il y en a tant par là, brûlait. L'eau ne manquait pourtant pas, puisqu'on avait toute celle du Saint-Laurent sous la main, mais comme nous le disions, il était impossible de faire approcher une pompe à vapeur pour la puiser.

On ne sait pas encore quelle a pu être la cause de cet incendie, mais on est porté à croire qu'il est dû à une allumette jetée par mégarde sur du papier ou du bois.

LES VILLES CANADIENNES

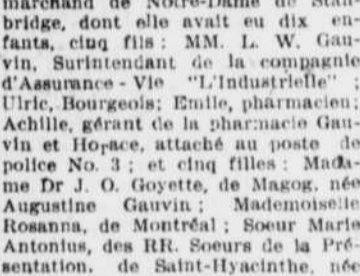
New York, 18. -- M. le magistrat James Shaw Maxwell est à New York. Il a visité un grand nombre de villes canadiennes. "Les villes canadiennes, dit-il, sous maints rapports, sont supérieures aux villes américaines. Elles semblent mieux gouvernées et plus prospères."

Chicago, 18. -- Il a été annoncé hier, que la vieille gare Union, de Chicago, sera remplacée par un édifice superbe de \$25,000,000.

MORT DE MADAME GAUVIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort, à l'âge de 78 ans et 9 mois, de Madame Veuve Marie Oksine Gauvin, née Morin, après une longue maladie.

Madame Gauvin est née à Saint-Basile comté de Saint-Jean; elle avait épousé M. Charles Gauvin, marchand de Notre-Dame de Stanbridge, dont elle avait eu dix enfants, cinq fils: MM. L. W. Gauvin, Surintendant de la compagnie d'Assurance-Vie "L'Industrielle"; Ulric, Bourgeois; Emile, pharmacien; Achille, gérant de la pharmacie Gauvin et Hoque, attaché au poste de police No. 3; et cinq filles: Madame Dr J. O. Goyette, de Magog, née Augustine Gauvin; Mademoiselle Rosanna, de Montréal; Soeur Marie Antonius, des RR. Soeurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe, née Emilienne Gauvin; Soeur Gauvin, des RR. Soeurs Grises, de l'Hôtel-Dieu



Monsieur l'abbé A. P. Bérubé, P.P., curé de Vonda, Saskatchewan.

LES CENDRES DE CREMAZIE

LE LIEU OU ELLES GISENT A ETE ACHETE DANS LE CIMETIERE DU HAVRE. -- UNE GRILLE ET UNE CROIX. -- PHOTOGRAPHIE SOUVENIR.

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Québec, 18. -- Les Canadiens qui font maintenant au Havre n'auront pas de peine à trouver le lieu où reposent les cendres de Crémazie, notre grand poète mort dans l'exil.

Comme on sait, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec a fait l'acquisition de ce terrain que des mains pieuses ont entouré d'une grille, plantant au centre une croix avec cette simple inscription: "Octave Crémazie."

M. Alphonse Gauvin, consul américain au Havre, vient d'envoyer à notre compatriote, M. G. E. Sawlat, de Saint-Roch, une photographie de ce coin de cimetière où dort Crémazie. C'est un pieux souvenir qui sera tiré à des milliers d'exemplaires.

M. Alphonse Gauvin, consul américain au Havre, vient d'envoyer à notre compatriote, M. G. E. Sawlat, de Saint-Roch, une photographie de ce coin de cimetière où dort Crémazie. C'est un pieux souvenir qui sera tiré à des milliers d'exemplaires.

M. Alphonse Gauvin, consul américain au Havre, vient d'envoyer à notre compatriote, M. G. E. Sawlat, de Saint-Roch, une photographie de ce coin de cimetière où dort Crémazie. C'est un pieux souvenir qui sera tiré à des milliers d'exemplaires.

M. Alphonse Gauvin, consul américain au Havre, vient d'envoyer à notre compatriote, M. G. E. Sawlat, de Saint-Roch, une photographie de ce coin de cimetière où dort Crémazie. C'est un pieux souvenir qui sera tiré à des milliers d'exemplaires.

IL EST COUPABLE

Le restaurateur Ed. Beauchamp, 4, rue Saint-Justin, a comparu, ce matin, devant M. le recorder Weir, pour répondre à l'accusation d'avoir servi du lait trop pauvre ses clients.

Trouvé coupable il a été condamné à \$5 d'amende et aux frais, ou à quinze jours de prison.

LE PRIX DE LA FARINE BAISSÉ DE 30 CTS PAR BARIL

Les boulangers sont généralement d'opinion que cela aura pour effet de retarder l'augmentation du prix du pain, chose que l'on devait faire prochainement.

Ce fut hier l'événement le plus important du marché quand on apprit que la farine était diminuée de 30 centimes par baril. Cette convention est généralisée par tous les meuniers pour le blé du printemps et maintenant les prix sont, pour le blé du printemps "Manitoba", No 1, \$6.00 et le No 2, \$5.50 et la farine forte de boulanger à \$5.50 le baril.

C'est un fait reconnu que cette dépression dans le prix de la farine est due à la grande balaise déterminée par l'abondante moisson de blé du printemps qui encombre le marché de Winnipeg et beaucoup d'autres faits que la demande est très limitée pour la vieille farine de blé.

Cette nouvelle qui peut causer de légers soucis aux capitalistes et rogne un peu le jeu des boulangers fera le bonheur du peuple, car cette baisse touche à son bien-être en ce sens que, si toutefois l'on ne diminue pas le prix du pain, on ne l'augmentera certainement pas.

M. Edmond Trépan, après de qui notre représentant a obtenu des informations, disait précisément ce que

nous écrivions plus haut. Il ajoutait: "Les rapports de notre industrie sont toujours basés sur le prix de la farine qui coûte le plus cher, car, en somme, c'est la meilleure qu'il nous faut employer pour boulangier le pain blanc."

M. Méd. Paquet, boulanger bien connu, est d'opinion que si le prix de la farine est diminué de 30 cents le baril, cette diminution est certainement de nature à retarder la hausse des prix du pain. Car on pourrait s'attendre encore à une autre diminution de la farine. Mais, M. Paquet est très incrédule au sujet de la diminution des prix de la farine. Encore ce matin, à ce qu'il nous a dit, le prix de la farine de première classe est de \$5.50 et non de \$6.00 comme il le serait si diminution il y avait eu.

M. Achille Langlois, boulanger, est aussi d'avis qu'une diminution de 30 cents sur la farine serait de nature à faire retarder la hausse du prix du pain. Il ne croit pas, cependant, que la farine diminue suffisamment pour diminuer le prix du pain.

AU PARC DELORIMER Un seul favori vainqueur hier. -- La défaite de Warner Griswell fait perdre des sommes considérables au public dans la dernière course.

COUREURS

Le beau temps d'hier avait attiré une foule nombreuse au Parc Delorimer, mais la piste était encore très boueuse et com-

DEUX VICTOIRES POUR MONTREAL BASEBALL

Toronto, 18. -- Le club Montréal a battu Toronto deux fois hier après-midi, ce qui lui donne quatre victoires consécutives sur les quinze équipes cette saison avec le club Toronto.

NOUVELLES OUVRIERES

L'alcoolisme au point de vue social. -- L'excursion des barbiens, dimanche prochain, à Joliette, promet d'être un succès. -- La grève des employés de la "Pressed Steel Car Co."

LA SAGESSE DU FUMEUR

consiste à savoir que le marchand cache la boîte pour que vous achetiez le Cigar qui lui rapporte de plus gros profits, au lieu d'un



Après discussion, il a été résolu d'autoriser le comité exécutif conjoint de préparer un code de travail dans lequel les attributions de chaque métier seront clairement définies.

LAVIOLETTE SIGNE ENFIN IL JOINT SON SORT A CELUI DU CLUB MONTREAL ET JOUERA SAMEDI, CONTRE CORNWALL.

LA CROSSE



Jack Laviolette, qui vient d'être engagé par le club Montréal.

2.09. amble, 4 épreuves, bourse de \$1.000. -- Walter W., par Little Frank, Gordon, 11, 11, 11, 11.

Le tournoi athlétique annuel pour le championnat du Canada aura lieu mercredi 23 septembre à la M. A. A.

La grande excursion que l'union No 455, des ouvriers barbiens donnera dimanche prochain à Joliette, sera le chemin de fer du Grand-Nord.

CHAMPIONNATS CANADIENS

COURSES A LA NAGE

LA NAGE

TROTTEURS

AU PARC ST LAURENT

COURSES DU GRAND CIRCUIT

Le tournoi commença à 3 heures. Tous les athlètes devront être enregistrés. L'inscription sera de \$1.00.

En arrivant à Joliette les excursionnistes se rendront à la cathédrale, puis à 1 h. 30 de l'après-midi le programme suivant sera exécuté sur le terrain des jeux, en face de la gare:

Plus de trente coups de fusil ont été tirés hier, dit-on, sur le bac à vapeur "Steel Queen" par les partisans de la grève.

Les courses à la nage pour le championnat du Canada, auront lieu samedi après-midi à l'île Ste-Hélène, sous les auspices du club de Natation Montréal.

Le train laissera la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau à 9 heures précises et le prix des billets aller et retour est de \$5 cents pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Un dépeche de Pittsburgh, Pa., dit que la situation aux environs de la "Pressed Steel Car Co.", à McKees Rocks est très tendue.

Les courses à la nage pour le championnat du Canada, auront lieu samedi après-midi à l'île Ste-Hélène, sous les auspices du club de Natation Montréal.

Le train laissera la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau à 9 heures précises et le prix des billets aller et retour est de \$5 cents pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Plus de trente coups de fusil ont été tirés hier, dit-on, sur le bac à vapeur "Steel Queen" par les partisans de la grève.

Le programme d'aujourd'hui à la Culture Physique, 1420 Boulevard Saint-Laurent:

Le train laissera la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau à 9 heures précises et le prix des billets aller et retour est de \$5 cents pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Plus de trente coups de fusil ont été tirés hier, dit-on, sur le bac à vapeur "Steel Queen" par les partisans de la grève.

Un superbe programme a été préparé pour dimanche, le 22 août, au Parc St Laurent. Le voici au complet:

Le train laissera la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau à 9 heures précises et le prix des billets aller et retour est de \$5 cents pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Plus de trente coups de fusil ont été tirés hier, dit-on, sur le bac à vapeur "Steel Queen" par les partisans de la grève.

Courses à pied de 6 milles, entre Robillard, de Villiers, et Clément, de Lachine, pour une coupe d'une valeur de \$100.

Le train laissera la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau à 9 heures précises et le prix des billets aller et retour est de \$5 cents pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Plus de trente coups de fusil ont été tirés hier, dit-on, sur le bac à vapeur "Steel Queen" par les partisans de la grève.

Courses du grand circuit. Fort Erie, 18. -- Résultat des courses d'hier:

Le train laissera la gare, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau à 9 heures précises et le prix des billets aller et retour est de \$5 cents pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Plus de trente coups de fusil ont été tirés hier, dit-on, sur le bac à vapeur "Steel Queen" par les partisans de la grève.

Les Meilleures du Canada Les chemises de "R. J. Tooke" sont favorablement connues dans tout le pays. Ce sont les meilleures chemises d'hommes au Canada, tant sous le rapport de la valeur que du confort. Convainquez-vous en vous-même. Prix 85c en montant.

Nous avons le plaisir de recevoir hier à nos bureaux la visite de M. Sir Percy Girouard, gouverneur du protectorat britannique Est-Africain.



Le "Cambra" pour Comfort Femme Marque Castle 3 pour 50 Cents

LA PRESSE

MONTREAL, 18 AOUT 1909

QUESTION REGLEE

Les câbligrammes importants que la "Presse" a reçus hier et aujourd'hui mettent fin à ces racontars qu'il a eu un dissentiment entre le Canada et les autorités militaires impériales sur la future marine canadienne. Même, la première nouvelle n'avait aucune importance à nos yeux. La Chambre des Communes avait bien défini les pouvoirs de Sir Frederick Borden et de l'Hon. M. Brodeur, que ces messieurs étaient dans l'impossibilité d'aller au delà. Pourquoi ah! ah! Le Canada est la moitié d'un continent bien important. Il contient, peut-être, des hommes politiques aussi complets que ceux d'Outremanche. Dans tous les cas, tout ouvert qu'il soit aux bons conseils et à la sincérité de la défense nationale, il n'est plus tenu à la volonté des autres. Notre manière d'aider la Grande-Bretagne nous paraît la meilleure. Les procédés anglais sont d'une autre époque; c'est Lord Bessford qui nous l'apprend. Les pratiques impériales sont enroulées de vieilleries qui ont compromis sérieusement le succès des armes anglaises dans le Sud-Africain. Nous désirons passer légèrement sur ces choses scandaleuses.

Nous avons frémi d'horreur quand le "Star" nous disait, froidement, l'autre jour, que l'Amirauté anglaise peut, seule bien administrer notre argent. C'est le contraire qui existe. Le système anglais souffre de son âge; tout y est routine et abus, avec, peut-être, quelque caducité. Dans notre jeune pays, il n'y a que de l'éveil et de vigoureux contrôles. Qui pourrait prévariquer durant trente-six mois dans notre monde politique sans y mordre la poussière? En Angleterre, il faudrait bien une trentaine d'années, c'est-à-dire une multitude de décès, avant de trouver les coupables. Voilà pourquoi il n'y a jamais de graves accusations dans l'Empire. On craigne à la Mère-Patrie ces opprobres que tout le monde est si empressé de placer sur la figure de quelque vivant en Canada.

Mais, telle n'est pas la question du moment. Nos ministres ont refusé aux ministres anglais ce que ceux-ci étaient déjà sûrs de se voir refuser. Pourquoi cette persistance? A la bataille de Waterloo, le grand Napoléon, sachant qu'à un moment donné, il avait battu le grand Wellington, s'écriait en pleurant, devant la persistance de son ennemi: "Ces Anglais, ils ne savent jamais quand ils sont battus". Nous ramenons ce mot historique à des choses purement intimes pour rendre hommage à l'étonnante pugnacité de l'Anglais. Les ministres du gouvernement Asquith persistent contre toute espérance à fatiguer Sir Frederick Borden et l'Honorable Monsieur Brodeur. Ils ne connaissent pas très bien la jeune nation nerveuse, pas embêtante et pas prétentieuse, qui prend son rang, non par parmi les colonies, mais parmi les nations.

C'est ce que notre correspondant met en relief, ce matin. Le Canada seul devra juger de son action. Cette chose est réglée pour toujours. "Toute importante que soit la stratégie, elle est subordonnée au jugement du Canada." C'est ainsi, du reste, que se solidifient les bonnes amitiés.

LA REFORME MUNICIPALE

EN DEHORS DE LA QUESTION

Depuis quelques semaines, un grand nombre d'hommes d'affaires, et de personnes de toutes classes intéressées à la bonne administration de la ville, ont émis des opinions diverses sur le projet de la réforme municipale. Tous sont unanimes sur la réduction du nombre des échevins; cette réduction s'impose, elle doit se faire. Sans cela, ce serait à désespérer d'une entente bienfaisante à l'Hôtel-de-Ville.

Quant à la Réforme, en général, une réforme quelconque, mais efficace, on constate sur ce point la même unanimité. Le désarroi existe dans tous les départements municipaux, plus ou moins; la désorganisation est flagrante et presque complète dans quelques services; les places se vendent; il y a des incapables et des nullités dans trop de cas; quelques chefs de départements sont ignorés. On néglige, on sacrifie l'intérêt de la ville, et le grand ressort de toute l'administration—comme l'a laissé entendre l'échevin Larivière à la Commission Royale—c'est le patronage, l'intense, le fatal, le ruineux patronage, par quartiers ou autrement.

Il faut donc une réforme. Mais plusieurs de ceux dont nous avons lu l'opinion, s'écartent, étrangement de la question qui nous occupe et qui devra nous occuper d'ici au 20 septembre, c'est-à-dire d'ici au Referendum. Il ne s'agit pas, pour le moment, d'un choix particulier de membres du Bureau de Contrôle par le "Board of Trade", la Chambre de Commerce, le gouvernement, ou autres grandes institutions de ce genre, etc. Dans le cas du Bureau de Contrôle, nous n'avons pas le choix: la loi est formelle. Celle-ci détermine, en effet, le mode d'élection de ce Bureau, son organisation, ses fonctions, ses obligations, ses attributions, ses devoirs. Le choix des membres de ce Bureau ne pourra se faire suivant le désir de telle classe ou de telle autre, de telle corporation commerciale ou de telle autre. Il appartiendra au peuple, à tous les électeurs de la ville de Montréal, et ce choix se fera entre tous les candidats qui désireront briguer le suffrage populaire; en effet, la qualification foncière qui a été maintenue pour l'échevinage, a été abolie pour les candidats au Bureau de Contrôle. Qu'on ne se fasse pas d'illusion, et qu'on ne croie pas un seul instant que ceux sur lesquels auront jeté les yeux les grands financiers, les hommes d'affaires, et autres, comme Contrôleurs idéaux, seront nécessairement les élus du peuple. Les candidats subiront l'élection populaire, et le choix des Contrôleurs se fera au hasard de cette élection. Les plus populaires triompheront; c'est la loi de la démocratie.

Reste à savoir si les élus auront toutes les qualités que l'on doit attendre de ceux qui seront appelés à administrer, avec les restrictions que leur impose la loi, les huit ou dix millions que dépense, ou dépensera bientôt, pour travaux et services, la ville de Montréal.

TRAVAIL A LA JOURNEE

L'injonction contre la ville, concernant les rapports de la voirie, ne peut empêcher les travaux à la journée, cette année. Le Conseil peut ordonner que ces travaux soient faits sans délai, et c'est le devoir du Conseil de prendre des mesures immédiates à ce sujet.

Que M. Giroux s'exécute; qu'il fasse préparer, sans plus tarder, par l'ingénieur de la ville, l'état qui a été demandé, déjà, des rues où peut se faire le travail à la journée, d'ici au quinze novembre. Ceux qui s'y conlissent affirment que la ville a l'outillage voulu pour employer tous les ouvriers experts dans le pavage, d'ici à la fin de la saison.

Pourquoi le président de la Commission de la voirie ne fait-il pas preuve de plus de bon sens? Pourquoi compromettre les intérêts des ouvriers pour flatter quelques intérêts privés? C'est un secret de polichinelle, aujourd'hui, que les agissements des coïssines; et le public n'est plus la bonne proie d'autrefois.

Qu'on procède immédiatement avec les travaux à la journée, et qu'on laisse, pour cette année, de côté les travaux par contrats. Les entrepreneurs feront peut-être quelques profits de moins; mais la ville n'en souffrira pas trop, puisque les ouvriers pourront être activement employés sous la direction de nos ingénieurs, d'ici aux premières gelées.

Si l'échevin Giroux n'avait pas montré tant d'obstination, et s'il avait fait, séparément, les rapports des travaux à la journée et des travaux à l'entreprise, nous ne serions pas dans le pétrin où nous nous débattons aujourd'hui.

Les travaux auraient pu commencer dès le printemps dernier, et ceux récemment ordonnés par le Conseil n'auraient pas été compris dans l'injonction accordée, hier, par le juge Guerin.

Un écho assez sinistre de la Révolution turque:

Le commandant de gendarmerie de Béchiktsche déclare avoir trouvé dans les oubliettes du corps de garde, des victimes d'Abdul Hamid étaient enfilées et torturées, une boîte de chène contenant un crâne qui ne serait autre que celui de Midhat pach, dont la tête fut effectivement tranchée à Taif et apportée à Constantinople sur l'ordre d'Abdul Hamid qui voulait s'assurer de sa mort.

PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$2.00 par mois en montant. Six mois de loyer alloué et l'on achète le piano. Système d'un seul prix et conditions de paiement faciles. Seul agent pour les pianos Steinway et Pianos-Pianos. Démonstrations tous les jours chez MORDHEIM & LAMONT, 424 rue Ste Catherine, Ouest. Phone Uptown 266.



"FORCE" met réellement de la vigueur dans les gens.

Elle ne peut s'en chercher, car elle est préparée du meilleur aliment de la nature — blé de choix — roulé mince, ensuite traité au malt pour lui communiquer un effet tonique, et enfin croustillé pour que les estomacs les plus lassés puissent s'y faire.

"FORCE"

"Flocons croustillants de Blé au Malt"

Vraiment, nous ne pouvons pas vous dire comment elle est bonne — essayez-la simplement. Une fois que vous l'aurez fait — vous l'aimerez toujours.

(Chez tous les Epiciers) (1217)

- un régal pour le lunch
- un apéritif pour le dîner
- bonne en mangeant
- bonne entre les repas
- bonne pour tous

O'Keefe's Pilsener Lager

"La Bière claire dans des bouteilles claires."

AGENT A MONTREAL: **JAMES MORLEY,** 34 rue St Basile

PIERRE CONCASSEE A Vendre

Nous sommes prêts à fournir dans n'importe quelle partie de la ville une immense quantité de PIERRE CONCASSEE aux prix les plus bas du marché. Pour plus d'informations, écrivez ou adressez-vous à:

JOHN MURISON LIMITED, Chambre 134 Bourse Centrale, 701, 703, 705, 707 et 711, 212-M-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1015. — H. Hicard demandeur vs. E. Gagné, défendeur. Le trentième jour d'août 1909, à six heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 784 rue Henri, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, ainsi qu'en cette cause, constatant les impôts et effets de rétrocession, etc. Conditions argent comptant. J. Gagné, notaire, 87 rue St Jacques, 212-2.

Résumé des règlements concernant les terres Nord-Ouest Canadiennes.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourvu qu'il possède un homestead un quart de section — 160 acres, plus ou moins — de terre de l'Etat, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta, se peut procurer pour être admis à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district, l'entente par procureur pour être admis à l'importer quelle agence, à certaines conditions, pour le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'au moins 10 acres pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préférence sur un quart de section se trouvant vide de son homestead. Prix: \$4.00 l'acre. Devoir: — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du colon. Un colon qui aurait fortifié ses droits de colon et ne pourrait être admis à l'agence ou à la sous-agence des terres de l'Etat de l'ouest, de la Saskatchewan et de l'Alberta, de la ligne du chemin de fer dans chacun des trois ans, quitter le terrain et se procurer un autre terrain.

LES TERRAINS MINIERES DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHAMBRON. — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de \$1.00 l'acre. Un possesseur ne peut en acheter plus de 1,000 acres. Royauté, cinq cents la tonne.

QUARTZ. — Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert de minerais peut se choisir un claim de 1,000 x 1,000 pieds. Prix: \$5.00. On devra déposer \$100 par année au moins sur le claim, ou le payer au registraire du district. Les claims de 750 cent perches sur le terrain de 1,000 acres, après avoir rempli toutes autres conditions.

Les placers sont généralement de 100 perches carrés. Prix: \$10.00.

DRAPAGE. — Un solitaire peut obtenir deux lieux de rivière de 5 milles chacun, pour un terme de 21 ans. L'impôt par année pour chaque mille, l'impôt de 75 cent perche sur la production de la qu'il excède \$10,000.

— M. H. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 121-2

LA SECURITE DU VOYAGEUR et son identité sont assurées par les MANDATS D'ARGENT, payables dans les principales villes de l'étranger, à un taux fixé d'avance, et émis par la

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé - - \$2,500,000
Fonds de Réserve, \$2,150,000

EGOUTS

Avis aux Contribuables

Avis public est, par les présentes, donné que les rôles spéciaux pour les égouts copstruits dans les rues soustraitées dans la ville de Montréal, à savoir:

Rue St Ambroise — Depuis l'égout existant jusqu'à 115 pieds vers l'Ouest.

Rue Collège — Depuis l'égout existant jusqu'à une distance de 75 vers vers le Nord.

Rue Dufferin — Depuis l'égout existant jusqu'à l'Orphelinat St Armand.

Rue Lenox — Depuis l'égout existant jusqu'à 400 pieds vers le Nord.

Sont complétés et les rôles sont maintenant déposés au bureau du sous-traité à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quel que taxe ou contribution foncière sont priées de se rendre au bureau du sous-traité dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBE, Trésorier de la C.I.T.A. Bureau du Trésorier de la C.I.T.A. 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

SUCCESSION DU NOTAIRE P. A. BEAUDOIN

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont priées de se rendre au bureau du notaire, 87 rue St Jacques, 212-2, dans les dix jours de cette date, sous peine de perdre le droit de se faire entendre.

RAU DE SOURCE LAURENTIENNE

Idealement pure et rafraîchissante

LE SIXIEME PIQUE-NIQUE

Suite de la première page
On avait eu le soin d'illuminer à profusion aussi. L'arrivée, — comme le départ — des excursionnistes fut saluée par une multitude de pièces pyrotechniques lancées dans les airs en leur honneur.



M. J. A. Caron, assistant secrétaire de l'Association des Employés de Tramways.

Au nombre des invités d'hier soir, on a remarqué: MM. W. G. Ross, assistant-gérant de la compagnie des Tramways; Patrick Dubé, secrétaire-trésorier de la compagnie des tramways; H. M. Hannaford, ingénieur en chef de la compagnie; D. E. Blair, surintendant du matériel roulant; Arthur Gaboury, surintendant du transport des voyageurs; Guy Boyer, surintendant de la construction; M. P. Kennedy, agent du fret; H. Elliott, premier assistant-gérant général des voyageurs de la Compagnie Richelieu et Ontario; Smeaton White, J. C. Walsh, rédacteur en chef du "Herald" et L. J. D'Aoust, city editor de la "Presse", etc.

Les mères de familles sont priées de prendre note que pour la modique somme de 10 cents, elles peuvent se procurer un thermomètre maternel du Dr S. Lachapelle, en prenant un billet à la Tombolla.



M. A. Aré, directeur de l'Association des Employés de Tramways.

Leur mères de familles sont priées de prendre note que pour la modique somme de 10 cents, elles peuvent se procurer un thermomètre maternel du Dr S. Lachapelle, en prenant un billet à la Tombolla.

A CHACUN SON DU

Dans notre édition de lundi dernier nous disions, en parlant de la sacochette contenant une petite fortune et perdue par M. Wilson, le grand manufacturier de papier de la rue Craig, en se rendant à New York, que le préfet des colles avait été trouvé à la suite d'une enquête faite par les détectives Samson et Brousseau du bureau provincial. Or, on nous apprend que ces informations ne sont pas exactes. D'abord la sacochette a été trouvée dans le chemin de Chamby, près de Longueuil, route suivie par M. Wilson pour se rendre à New York. C'est le chef de police de Longueuil, M. Charles Foucher, qui le premier s'est rendu à la trouvaille et en informa de suite la maison Wilson puis le bureau provincial des détectives. C'est encore le chef de police de Longueuil, qui indiqua aux détectives le chemin que devaient suivre ceux qui avaient trouvé la sacochette et qui, effectivement, permit aux détectives Brousseau et Samson de les arrêter à Repentigny. Il nous fait donc plaisir de rendre à César ce qui appartient à César.

UN ACCIDENT D'ASCENSEUR

Norman Brooks, âgé de 16 ans, a eu le pied écrasé dans un ascenseur, alors qu'il était à son travail, hier après-midi, à la manufacture Colio, McArthur et Cie, rue des Voltigeurs. Le jeune homme qui demeure au No 250 de la rue Frontenac, a été transporté à l'hôpital Général.

ON FERA ENQUETE

Les détectives ont été informés aujourd'hui qu'une loterie est en opération rue Ontario, Malsonneuve. Une enquête a été aussitôt instituée par les agents secrets.

MARIAGE PROCHAIN

On annonce pour le 24 août, à 7 heures et demie du matin, à la chapelle du Sacré-Coeur, le mariage de Mlle Amanda Ethier, fille cadette de M. E. L. Ethier, manufacturier de billards, de cette ville, avec M. Joseph Gravel, fils unique de M. Jos. Gravel, propriétaire du grand restaurant "Parisien", rue Sainte-Catherine.

DODD'S KIDNEY PILLS advertisement with logo and text: DODD'S KIDNEY PILLS. CURE FOR RHEUMATISM, BRUISED KIDNEYS, GRAVEL, DIABETES, LACRIMATION.

\$25,000 ATTENDENT LEUR PROPRIETAIRE

Cincinnati, Ohio. — Vingt-cinq mille piastres reposent dans le coffre-fort de l'hôpital Allemand, attendant d'être distribuées aux héritiers à égal droit à la succession de Mme Tindel, qui a succombé à l'apoplexie, à cette destination. L'argent était par gros billets de banque, cachés dans les vêtements de Mme Tindel, et fut découvert avec son testament, après sa mort. L'apoplexie fait des centaines de victimes tous les ans. Cependant, l'apoplexie n'est qu'une phase avancée de l'empoisonnement du sang qui se manifeste par des maux de tête et des étourdissements, la constipation ou est la cause. On peut juger, par le cas ci-dessus, de l'importance qu'il y a de se tenir au courant des remèdes réguliers, la peau en ordre, afin que le sang soit toujours pur et riche. "Fruit-a-lives" est un remède certain et efficace pour régulariser l'estomac, la bile, les intestins, les reins et la peau. "Fruit-a-lives" se vendent chez tous les marchands de la ville, 6 pour \$2.50, ou 250 la grande d'essai.

UNION FRANÇAISE A SAINT-HYACINTHE

ON JETTE LES BASES D'UNE ORGANISATION NOUVELLE QUI PROCURERA DE GRANDS AVANTAGES A SES MEMBRES.

Saint-Hyacinthe, 18 — La colonie française de notre ville s'est réunie, samedi dernier, à l'hôtel du Canada, sous la présidence de M. A. Probat. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué MM. V. Martenson, Henri Bardet, S. Georges, H. Dégelcourt, A. Gigout, L. Meyer, etc. M. Probat expliqua le but de cette séance: fonder une association amicale et fraternelle. Un fait que nous aimons à noter c'est que M. le président profita de l'occasion pour remercier de nouveaux les Canadiens français de notre ville, de l'accueil si généreux et si sympathique qu'ils ont fait à la colonie française, le 14 juillet dernier. L'élection des officiers de la nouvelle société mit fin à cette belle réunion toute patriotique. Nous souhaitons une longue vie à cette association, qui a pour but d'aider et d'encourager les Français nouvellement arrivés au Canada.

LES POMPIERS DE QUEBEC

Du correspondant spécial de la PRESSE. Québec, 18 — Les pompiers de Québec ne devront pas pénétrer en uniforme dans les bars, sous peine de suspension immédiate. C'est un vieux règlement tombé en désuétude, qu'à l'assemblée du comité civique, hier soir, on a décidé de remettre en force. L'échevin Saint-Pierre voulait que tout pompier, vu dans un bar, en uniforme ou non, en devoir ou non, fut immédiatement expulsé de la brigade, mais il fut seul de son avis et l'on adopta le règlement rapporté plus haut.

UNE VILLE SOUS L'EAU

Pueblo, Col., 18 — Une inondation causée par la pluie, dévasta les villages et villes situées sur le bord de la rivière Arkansas. Le niveau de cette rivière est de cinq pieds plus élevé qu'il n'a jamais été. On croit que toute la ville de Florence sera submergée.

RETOUR DE HARRIMAN

Paris, 18 — E. H. Harriman a quitté Paris, ce matin, en route vers New York. Sa santé est meilleure.

UNE EMEUTE SANGLANTE

Pittsburg, 18 — Les grévistes de la "Pressed Steel Car Co." ont provoqué une émeute, aujourd'hui. Plusieurs hommes ont été blessés.

AMOUR FRATERNEL

New York, 18 — Un jeune homme, Arthur Kooper, très affaibli par une transfusion de sang, s'est indigné du refus des médecins de le soumettre à une deuxième opération pour le soulagement de sa soeur souffrant d'anémie.

UN ROI BRAVE

Madrid, 18 — Le roi Alphonse d'Espagne s'intéresse vivement à la guerre du Maroc. Le premier ministre emploie toute son influence pour l'empêcher d'y prendre part en personne.

DERAILEMENT

(Spécial à la "Presse") Ottawa, 18 — La locomotive, le tender et quatre fourgons à marchandises ont sauté la voie, près de Barry's Bay, à neuf heures, lundi soir. La voie était lavée par l'orage. Le chauffeur, W. J. Thurston, de Madawaska, a été tué.

PERSONNEL

M. X. Larose, chef de musique au Parc Sohmer, était suffisamment rétabli du malheureux accident subi par lui, pour permettre de reprendre son bâton de conducteur, hier soir.

LES INDES OCCIDENTALES

(Spécial à la "Presse") Ottawa, 18 — Les ministres des finances et de la finance, membres de la commission royale qui doit faire enquête sur l'expansion commerciale avec les Indes Occidentales, ne commenceront pas leurs travaux avant l'hiver. On attendra que les Etats-Unis aient terminé leur traité touchant les relations avec les Indes Occidentales.

LA SCARLATINE

(Spécial à la PRESSE) Lachine, 18 — L'épidémie de scarlatine est vaincue. On croit qu'elle provient du mauvais entretien des bidons à lait. Il n'y a pas de nouveaux cas depuis quelques jours. Un règlement municipal forcera les boulangers à brûler leurs vieux jetons pour la livraison du pain en évitant ainsi la contagion de maison à maison.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. Cette semaine "LA BELLE GARIBOLDI". Début de M. Person Du Maine et Mme Meurville. Prix: 10c, 15c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, 45c, 50c. Matinées populaires. "LA MOME AUX BRUXES". 211-5 E.

PARC DOMINION. Le Pique-Nique "M.S.R.". DECORATIONS SPECIALES. SPEEDY — Le plus haut plongeur. LES DORDENS, l'élevé au sein du monde de la tour électrique. GRATUIT GRATUIT GRATUIT.

FORUM PATINAGE ROULETTES. Le Matin, l'Après-Midi et le Soir. Admission, 10 cents.

PARC SOHMER. CETTE SEMAINE LES SIX BANVARDS. Le plus grand acte sérieux du monde. Autres belles attractions. Soirées de gala mercredi et vendredi. La bande complète sur le nouveau kiosque tous les soirs. ADMISSION, 10c Enfants (après-midi) 5c.

NAVIGATION. Voyages idéals sur l'Eau sur des Elégants Vapeurs Modernes pour Passagers.

LIGNE MONTREAL-TORONTO (via les Mille Îles et Rochester, N. Y.). A partir du 1er juin, les vapeurs partent à midi tous les jours, excepté le dimanche. LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON (via les Mille Îles et la baie de Quinte). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m. 7 LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m. LIGNE QUEBEC-SAGUENAY — Les vapeurs partent de Québec à 8 h. 30 tous les jours.

Bureau des Billets de la Ville, 126-128 Rue St Jacques. 176-n

NAVIGATION. Voyages idéals sur l'Eau sur des Elégants Vapeurs Modernes pour Passagers.

LIGNE MONTREAL-TORONTO (via les Mille Îles et Rochester, N. Y.). A partir du 1er juin, les vapeurs partent à midi tous les jours, excepté le dimanche. LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON (via les Mille Îles et la baie de Quinte). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m. 7 LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m. LIGNE QUEBEC-SAGUENAY — Les vapeurs partent de Québec à 8 h. 30 tous les jours.

Bureau des Billets de la Ville, 126-128 Rue St Jacques. 176-n

NAVIGATION. Voyages idéals sur l'Eau sur des Elégants Vapeurs Modernes pour Passagers.

LIGNE MONTREAL-TORONTO (via les Mille Îles et Rochester, N. Y.). A partir du 1er juin, les vapeurs partent à midi tous les jours, excepté le dimanche. LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON (via les Mille Îles et la baie de Quinte). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 p.m. 7 LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Les vapeurs partent tous les jours à 7 p.m. LIGNE QUEBEC-SAGUENAY — Les vapeurs partent de Québec à 8 h. 30 tous les jours.

Bureau des Billets de la Ville, 126-128 Rue St Jacques. 176-n

LE PATRONAGE ET LES ECHEVINS

L'ex-échevin Vallières dénonce un système défectueux au plus haut degré. — Des échevins s'opposent à la réduction du charroyage de la pierre, par pure flagornerie électorale. — L'incident Dixon-Malouin.

Le premier témoin entendu à la séance de l'après-midi, à la Commission Royale, hier, a été M. Barlow, ingénieur de la ville. Il fut interrogé par Mre Lafamme: —Est-il vrai, M. Barlow, que vous donnez \$1.00 par semaine pour billets de tramways à M. Valois? —Oui j'avais une allocation de \$1 pour transport. Il fallait qu'on prenne deux fois les tramways journellement pour se rendre à la carrière d'Outremont. —Est-ce que les messages ne devaient pas être faits avec la voiture de M. Malouin? —C'est possible. —L'argent de ces voyages, je suppose, était mentionné sur les livres de paye? —Oui. Pratiquement, le dollar qu'on donnait à M. Valois n'était pas une dépense exagérée. —Malouin faisait-il bien son service? —Cela ne me concerne pas. Je sais qu'il a été destitué sur des plaintes. Par Mre Tétrault: —Y a-t-il eu un dollar de voté régulièrement pour payer des tramways? —Il me serait difficile de le dire. —Avez-vous constaté des irrégularités dans les livres de M. J. P. Dixon? —Oui, mais enligné cela il a été réinstauré par l'influence de certains échevins. —Vous étiez surveillant de la carrière lorsque M. Malouin a construit sa maison. A votre connaissance est-il sorti de la pierre de la carrière municipale pour y être employée aux fondations? —Non. —Par Mre Lafamme: —M. Barlow, a-t-on, ou n'a-t-on pas voté d'argent pour acheter des billets de tramways? —Non, c'est moi-même qui donnais cet argent. —Par Mre Marchat. Qu'est-il arrivé après la suspension de M. Dixon? —Des échevins du comité de la voie l'ont fait réinstaurer. M. J. P. DIXON remplace alors M. Barlow comme témoin. Par Mre Lafamme: —Avez-vous eu \$1.00 par semaine pour payer vos tramways? —Oui, mais M. Malouin n'avait rien. —Avez-vous informé Malouin qu'il n'avait plus droit à son dollar par semaine? —Oui. —Que dites-vous au sujet de \$1.75 qui vous ont été données? —C'était pour envoyer des messages en ville. —Comment expliquez-vous, M. Dixon, que le nom d'un individu mentionné sous l'item Durocher, figure dans la liste de paye comme charretier et l'emploi de la carrière? —Ce nom représente celui de M. H. Godon, fils de M. Godon, contremaître; le nom de Godon ne pouvait faire double emploi. —Pourquoi dans des conditions semblables nous fierions-nous à vos titres? —Parce que j'en suis responsable. —Cela ne satisfait certainement pas le Commissaire. Alors dans ce double emploi Godon, vous fiez-vous fier sur M. Godon père, contremaître pour savoir si Godon, fils, était là? —Certainement, mais la voiture de travail était là. —Godon mentait-nominalement? —Je ne faisais qu'enregistrer. —En 1908, n'y avait-il pas également un nommé Pierce, employé à la

carrière qui figura pendant un instant sur la liste de paye et travaillait aux élections? —Il devait préparer des états de compte pour la ville. —Depuis que vous travaillez à la carrière municipale, M. Dixon, combien a-t-on extrait de tonnes de pierre? —27,800. Aujourd'hui, la ville paye 30 cents de plus par tonne que si elle exploitait sa carrière et 18 cents de plus pour la pierre de rue. Mre Lafamme demande alors au témoin pourquoi, puisque c'était une source de revenu pour la ville, on n'a pas employé la pierre de la carrière municipale de 1904 à 1908; mais M. Dixon répond d'une manière évasive, sans se prononcer. —Combien la ville pourrait-elle sortir de la pierre de sa carrière annuelle? —Cinquante mille tonnes. —Dans l'affaire Malouin, pourquoi n'avez-vous jamais porté d'accusations formelles? —Parce que je craignais des poursuites en dommages et qu'ensuite lorsque j'ai appuyé davantage on m'a fait suspendre. —Prenez-vous le temps des poursuites à la carrière? —Mon devoir était d'aller chercher ce temps, car Godon ne pouvait le faire; mais je ne me tenais pas continuellement à la carrière. —Par le juge. Quelle était exactement votre position? —Comptable de la carrière. —Par Mre Tétrault: —Où était l'office à la carrière? —À quel distance du chantier. —Comme question de fait, prenez-vous le temps de M. Godon? —Non. —Alors comment pouviez-vous savoir le temps que travaillaient les chevaux, si vous ne le prenez qu'une fois par jour? —Je le prenais exactement. —Mre Marchat fit raconter ensuite au témoin l'histoire de sa démission et les explications qu'il a données à ce sujet au comité de la voie. Mre Perron s'adressant au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment prêt le témoin dit que tout ce que M. Dixon vient de dire n'est pas exact. Ainsi le cheval de M. Godon ne travaillait pas le jour de la Confédération ni celui de la fête de la Reine. Par Mre Tétrault: —Toutes ces heures marquées au commissaire demande qu'on en termine avec cet incident particulier survenu entre M. Dixon et Malouin qui n'intéresse pas le public et fait perdre un temps précieux à la commission qui a des questions plus sérieuses à décider. Le commissaire permet qu'on entende néanmoins M. MALOUGIN pour que son contre les versions. Aussitôt je serment



VENTE D'ÉCOULEMENT FINALE DE CHAUSSURES D'ÉTÉ

Cette vente de chaussures attire des foules. Les dames profitent de nos prix extraordinaires. Demain, nous serons prêts à vous fournir ce qu'il vous faut et vous aurez autant de satisfaction qu'aux premiers jours de la vente.

Bottines de dames, valeur de \$4.00 pour \$2.45

Voici une occasion de vous procurer une bonne paire de bottines d'automne à au-dessous des prix du gros. Nous avons des bottines à lacets en chevreau Vici chocolat pour dames, des bottines à lacets en veau velours, des bottines à lacets et à boutons en poulain verni et des bottines à lacets ou à boutons en chevreau noir, semelles à trépointe clouées, faites pour détail. Rég. 25c. Jeudi, la paire. \$2.45

Souliers de \$3.50 pour dames, \$1.95

Une grande variété de souliers découverts, Oxford et Gibson ties, dans tous les autres élégants, tels que Suede, cuir verni, chevron, tan et noir, semelles à trépointe goddard ou cousues à la main, modèles de cette saison. Valeur de \$3.50. À souler jeudi à \$1.95. On ne saurait se procurer de chaussures plus appropriées à aucun prix. Ce sont des chaussures qui portent la garantie de Scroggie quant au style, à la qualité et à la confection.

DELICIEUX CHOCOLATS

à l'ancienne façon. Rég. 30c, jeudi, la boîte de 1 lb 23c

DERNIERE PARTIE DE LA PLUS GRANDE VENTE DU CANADA

Des réductions faites sur des articles qui étaient à prix élevés, cela ne constitue pas des "occasions". Qu'elles que soient les "grosses réductions" annoncées ailleurs, c'est un fait prouvé que les prix de Scroggie, réduits ou réduits, sont plus avantageux pour vous que toutes autres soi-disant "réductions ou offres spéciales." Une visite ici vous convaincra.

BAS ET SOUS-VETEMENTS

Pour que vous ne vous mépreniez pas, nous nous hâtons de vous assurer que ces articles de la section des bas sont de qualité parfaite et que dans aucun cas le prix ne donne une idée de leur valeur réelle. Bas de coton imprimés de fantaisie tan et noir, aussi noir uni, pour dames. Valeur très spéciale, la paire. 15c. Bas de coton de fantaisie de couleurs, rayés, à fond noir et de couleurs pâles, aussi bien uni, rose et rouge, pour dames. Valeur régulière de 35c la paire. 25c. Spécial, la paire à 20c. Coton pour dames, manches courtes ou sans manches. Valeur régulière de 35c. 29c. Spécial.

Soie à Robe Noire

Combien de dames voudraient acheter une robe de soie noire qui ont attendu ? Elles n'attendent pas plus longtemps des qu'elles auront vu ces soies. Deux styles de tissu — chacun est magnifique, d'un noir riche, d'un beau lustre et d'un fini parfait. 2 pièces de soie merveilleuse, fini satin brillant, qualité très spéciale, teinture de Lyon, 20 pouces de la verge. Rég. 50c la verge. En vente, jeudi, à 39c. 5 pièces de soie taffetas noir, fini à l'huile de premier ordre, fabrication et teinture de Lyon, et aussi fini froissé. Rég. 70c la verge. Spécial. 50c. 5 pièces de soie japonaise blancivoire, 27 pouces de large, excellente qualité, fini naturel, pour blouses, robes d'enfants, etc. Rég. 45 cents la verge, pour, la 33c.

Lit Complet et Accessoire, \$6.45. Total \$9.50 pour \$6.45. Lit émaillé blanc, Bon sommier en fil métallique tissé, Matelas bien bourré, Paire de bons oreillers.

Dessus d'Oreillers et de Bureaux. Magnifiques articles que toutes les dames aiment à prix extraordinaire. Dessus de bureaux et d'oreillers en appliqué. Dessus d'oreillers 30 x 30, dessins de découpage et de points de chaînette, dessus de bureaux assortis, grandeur 18 x 24, avec bord dentelé. Chacun 69c. Dessus de bureaux et d'oreillers en mousseline suisse, dessins de découpage et de points de chaînette, avec bord à points d'ourlet, très jolis dessins au choix. Chacun 59c.

MAGASIN DES TAPIS 553 RUE STE CATHERINE. W.H. Scroggie Limited. RUES STE CATHERINE ET PEEL.

RUBANS A PRIX REDUITS. Les rubans sont tant employés pour toutes sortes de choses et si constamment en demande que les réductions de prix comme celles-ci sont toujours bien accueillies. RUBANS DE SOIE UNIS en excellent taffetas de soie, pour chapeaux, ouvrages de fantaisie, etc., dans toutes les nuances, dans les largeurs et prix suivants: 4 1/2 pouces de large 15c, 5 1/2 pouces de large 18c, 6 1/2 pouces de large 25c.

Voici deux des meilleures offres de rideaux que nous ayons jamais faites. Magnifiques rideaux en dentelle Nottingham, à longue simple, 42 pouces de large, 3 verges de long. Rég. 60c la paire, pour la paire 49c. Rideaux de jolies dentelles à bordure double, pour chambres à coucher, 48 pouces de large, 2 1/2 verges de long. Rég. \$1.00 la paire, pour, la 69c.

Une Liste à Bon Marché de Marchandises Principales

Avec de pareilles occasions, nous considérons la limite du bon marché atteinte pour ce qui a trait à des marchandises principales.

Ce sont des offres exceptionnelles que ne devrait manquer aucune ménagère, non plus que les personnes qui tiennent hôtel, restaurant ou maison de pension et on devrait même s'en approvisionner pour plus tard.

- Très grands essuie-mains en grosse toile, à points d'ourlet, 24 x 40. Rég. 25c. Jeudi, 19c. Serviettes de chambre à coucher en grosse toile, bordure rouge française ou ourlée. Rég. 25c et 30c. Jeudi, 19c la paire. Essuie-mains en très grosse et pure toile écarlate, bordure rouge, bouts à fleurs, 22 x 45 pouces. Rég. 25c. Jeudi, 19c. Torchons de verrelette légers, portant les mots "Glass Cloth", en rouge ou bleu. Grandeur, 20 x 30. Rég. 19c 15c chacun. Jeudi, 2 pour. Essuie-mains alvéolés en coton, très grands, 23 x 65 pouces. Rég. 25c. Jeudi, chacun. Toile à essuie-mains à roureaux, 17 pouces de large, bordure rouge. Rég. 10c la verge. Jeudi, 2 1/2 verges, 19c.

Demain matin, nous mettrons en vente cent douzaines de chemises d'hommes, valant régulièrement \$1.00 et \$1.25. Au choix à 67c

Remarkable Sale of Men's Shirts. Cette vente représente l'excédent de stock d'un important fabricant qui fabrique ces chemises pour des merciers exclusifs. Dans cette grande vente, il y en a en zéphyr, en percale cordée et en madras, unis ou à rayures — manchettes à part ou à même. Ce sont en grande partie des chemises-habits, repassées à la main, seyant à la perfection, de tous les plus nouveaux modèles et couleurs. Choix complet de grandeurs. Une grande occasion d'acheter, demain, des chemises faites sur commande, 67c. Mouchoirs en soie blanche, pour hommes, grandeur 18x18, bordure unie ou de couleur. Régulier 59c. Prix de vente 35c chacun, ou 3 pour \$1.00.

Complets en Serge Marine de \$18.00 pour Hommes, pour \$13.59

Complets en serge bleue pure laine, pour hommes, manches finies avec poignets et poches avec patins de fantaisie. Valeur régulière \$18.00, pour, jeudi, \$13.59. 100 pantalons en serge anglaise pure laine, noir et bleu, bien confectionnés, pour hommes. Régulier \$2.89. 3.50. En vente à. Complète lavables matelot pour garçonnets. Réguliers 75c à \$1.25. 69c. Culottes de garçonnets. Rég. 39c.

OFFRES EXCEPTIONNELLES DE VETEMENTS DE BEBES ET DE FILLETTES

Les mères qui connaissent nos ventes de vêtements d'enfants prendront notre avis sur ce qui est d'un intérêt exceptionnel. Ce sont des vêtements d'actualité, à prix extrêmement bas. Robes en indienne de couleur de fantaisie pour enfants, style mère Hubbard, jupe toute par plus, couleur de rouge, blanc et bleu et blanc, pour enfants de 1 à 4 ans. Rég. 29c. Spécial. 29c. Robes en duck blanc, avec pois polka dots, col bas et manches courtes, style Juniper Brown, fines avec ceinture en cuir verni noir. Pour enfants de 2, 4 et 6 ans. Rég. 75c. Spécial. 75c. ROBES D'INDIENNE POUR ENFANTS, style tunisie, avec ceinture de dentelle. Bleues et blanches seulement. Pour enfants de 2 à 4 ans. Rég. 89c. Spécial. 89c. Longues robes de batiste pour bébé, entièrement en jupe, manches courtes, dentelle. Rég. 69c. Spécial. 69c. Longues robes d'enfants, entièrement de dentelle, jupes blanches avec large ourlet. Rég. 98c. Spécial. 98c.

Un groupe intéressant d'offres spéciales qui vous feront faire de fortes économies.

ARTICLES DE COU DE 45c POUR 19c. Magnifiques articles de cou, comprenant toutes les nouveautés de la saison, telles que formes Gibson et droites, en mousseline tulle, soie, tous des tissus lavables. Prix réguliers 29c à 45c, pour, 19c. CEINTURES DE 49c POUR 25c. Une offre spéciale de ceintures de dames, comprenant ceintures élastiques de splendide qualité, avec jolies agrafes ou boutons; aussi un assortiment choisi de jolies ceintures pailletées et en cuir, toutes les plus belles couleurs. Prix réguliers 29c à 49c. Pour, 25c. Broderie à corsets de 39c pour 25c. Broderie à corset en batiste, de belle qualité, 17 pouces de large, bien faite, de jolies dentelles, plusieurs modèles au choix, de 6 à 8 pouces de large. Valeur de 39c la verge. Jeudi, 25c. Dentelle Allover, 50c pour 23c. Une offre exceptionnelle de dentelle allover, à rayures orientales, dessins de valenciennes et de tulle à dessin de broderies, nuances de noir, blanc et Paris. Valeur jusqu'à 50c la verge, pour, 23c.

DROGUES DIVERSES

L'un quelconque des articles suivants, valant jusqu'à 35c, 19c pour, chacun. Pains de toilette de lère qualité. Casquettes de bain. Savon, 3 par boîte. Crème Sanitol pour la figure. Terre à foulon de Four. Cristaux camphrés de 1 livre. Broses à dents de 25c. Crème égyptienne à massage. Parfum à la pesée, 15 odeurs. Rég. 50c. L'odeur. 19c. Boucles de ceintures et épingle de ceintures de 50c pour 23c. 3 grosses et très belles boucles de ceintures et épingle de ceintures, ornées de différentes pierres, comprenant améthystes, brillants, grenats, perles et émeraude. Valeur jusqu'à 50c. Jeudi, 23c. Supports de collets de 35c pour 23c. Un gros assortiment de supports de collets — toutes les longueurs — avec brillants, perles et turquoises, aussi un lot de gilets, en perles, turquoises, améthystes, etc. Rég. 35c. Jeudi, 23c.

Tulle à Robes de \$1.25 pour 95c

Ces tulle à robes de couleur sont magnifiques et seront très populaires cet automne. L'assortiment comprend toutes les nouvelles nuances d'automne, un excellent tulle fil, tulle de soie russe et tulle Bruxelles écarlate, avec dessins de couleurs. Ils sont magnifiquement mercerisés. Valeur de \$1.25, pour, 95c.

On ne saurait mieux dépenser son argent qu'en achetant de ces articles de cuisine

Planches à laver "Kitchen Queen". Rég. 25c. Paniers à piquenique, 3 grandeurs. Rég. 20c, 25c et 30c. Plats à vaisselle en ferblanc en ferblanc, grandeur 14 pouces. Rég. 23c. Bols à main, émaillés blancs. Rég. 25c. Crachoirs nickelés, un peu endommagés. Rég. 60c. Plateaux vernissés, carrés. Rég. 35c. Casseroles droites No 200. Rég. 25c. Casseroles à bec, No 20. Rég. 25c. Bols à laver, émaillés gris. Rég. 25c. Bonnettes à confitures, émaillées, de la meilleure qualité. Rég. 35c. Moule à muffins, 9 trous. Rég. 35c. Broses à plancher, assorties, jusqu'à 30c. Couteaux de boucher. Rég. 75c et 80c.

NOTRE VENTE DE BLOUSES. LE RALLIEMENT FINAL.



Depuis que ces commentaires ont été publiés, plus des deux tiers des achats colossaux en question ont été distribués à nos clients. Il nous est arrivé des commandes postales de toutes les parties du pays, tandis que notre section des blouses a été le rendez-vous d'une foule d'acheteuses empressées, à chaque minute de chaque heure d'affaires ces trois dernières semaines. Afin de célébrer et de commémorer de la façon la plus digne cet événement commercial si populaire, nous ferons, une journée durant seulement, un NOUVEAU RECORD DE BAS PRIX, record qui ne sera jamais égalé dans l'histoire du Canada.

Du "STAR" de Montréal, 3 Août 1909, Un Magasin à rayons de Montréal achète le stock d'un fabricant de Toronto.

La maison Scroggie, de Montréal, a acheté tout l'excédent de stock de blouses de la principale compagnie manufacturière de Toronto. La quantité était si considérable que, prétend-on, même les plus grands magasins à rayons de Toronto craignaient de ne pas pouvoir les acheter. C'est le second achat considérable de ce genre de marchandises fait par cette maison dans les derniers dix jours. Jusqu'à aujourd'hui, les magasins de détail de Toronto prétendaient à la suprématie dans les entreprises de cette nature. Il sera intéressant, dit-on, de noter le résultat de ce changement de la part de la maison Scroggie. Son acheteur, au cours d'une entrevue, fit la remarque que cet établissement pouvait disposer d'un aussi gros lot de ces marchandises à des prix n'étaient pas trop élevés. Evidemment, les prix ont été trouvés avantageux dans ce cas.

Le reste de ces deux gros achats — comprenant encore des milliers de blouses — sera classé en lots comme suit: Blouses de \$1.98 pour... 85c. Blouses de \$2.25 pour... 95c. Blouses de \$2.00 pour... \$1.25. Blouses de \$2.98 pour... \$1.45. Blouses de \$4.50 pour... \$1.95. Blouses de \$4.98 à \$6.50 pour... \$2.95.

Ecoulement des malles et sacs

Malles de voyage recouvertes de duck peint, bien protégées par des planchettes en bois sur fond et roulettes en fer, garnitures plaquées en cuivre, 3 grandeurs: 28, 34 et 38 pouces. Prix réguliers \$4.50, \$4.75, \$5.00. Pour \$3.45, \$3.75, \$3.95. Malles de steamer, bottes en tulle d'Amérique, recouvertes de duck peint, planchettes en bois, garnitures d'acier, fini plaqué en cuivre, garnitures réglementaires, 3 grandeurs: 28, 34, 38 pouces. Prix réguliers \$4.50, \$4.75, \$5.00. Pour \$3.45, \$3.75, \$3.95. Malles à vêtements, en véritable cuir, 28, 34, 38 pouces. Prix réguliers \$6.00 et \$6.50. Pour \$4.25 et \$4.75.

Offres spéciales d'Épicerie

Achetez vos épicerie chez Scroggie, et vous suggérez ce qu'il y a de mieux, à bas prix. Pêves au lait Heinz. Rég. 15c. 3 boîtes pour 2c. Saumon frais, 3-1/2 boîtes... 25c. Sucre granulé, 4 livres... 15c. 6 boîtes "White" Cheer... 25c. 2 boîtes de soupes... Rég. 12c. Pêves au lait, 4 boîtes... 15c. Nous venons de recevoir un nouvel assortiment de marchandises chez Scroggie et de biscuits Jans and Co., Dublin.

LA-BAS, A ANTICOSTI

Vous vous rappelez tous ces bons vieux remèdes de famille qui existaient dans nos anciennes maisons canadiennes-françaises et dont la formule se transmettait de mère en fille, car c'était surtout les femmes qui avaient mission d'entretenir au foyer domestique le feu vivifiant de ces bonnes recettes d'antan.

Chaque famille avait ainsi deux ou trois bouteilles, quelquefois plus, de remèdes conservés précieusement dans une armoire spéciale, à l'abri de l'indiscrétion des enfants, et qui servaient de premier secours en cas d'accident, ou de tonique en cas de malaise persistant, échappant au flair des médecins praticiens.

Beaucoup de ces derniers, lumières des facultés, railaient bruyamment ce qu'ils appelaient des remèdes de bonne femme; d'autres se fâchaient lorsque ces remèdes séculaires se permettaient de guérir des cas contre lesquels ils étaient impuissants. En tout cas, raieries ni colères n'ont jamais pu arracher du cœur ni de la tête de nos bonnes canadiennes la confiance dans ces remèdes qui avaient fait leur preuve, auxquels elles avaient dû la santé dans leur jeune âge et qu'ils avaient souvent vu soulager et guérir bien des gens de leur famille.

Et le succès, la foi populaire en ces médicaments éprouvés se comprend fort bien! Ce n'était évidemment pas de la médecine transcendante; c'était de la médecine rationnelle; nos ancêtres traitaient avec le bon sens, s'ils ne traitaient pas avec la science.

Maintenant on a changé tout cela! Mais on ne peut pas modifier le vieil esprit populaire qui va d'instinct aux choses qu'il comprend.

Le peuple et les femmes surtout comprennent parfaitement bien l'efficacité des Pilules Rouges, ce remède créé particulièrement à leur intention. Elles savent fort bien que les Pilules Rouges ont une action souveraine sur le sang qu'elles purifient et fortifient et comme elles n'agissent pas que les affections du sang sont à l'origine de tous leurs maux, les Pilules Rouges sont devenues leur remède de foyer, leur remède de famille et les cures opérées sont merveilleuses.

Nous venons de lire une lettre écrite par une femme d'Anticosti qui confirme curieusement ce que nous disons au sujet de la popularité des Pilules Rouges chez les femmes qui souffrent.

Tout le monde connaît ou a entendu parler de l'île d'Anticosti, cette sentinelle avancée du Canada, au centre du golfe du Saint-Laurent, achetée et exploitée par le grand chocolatier Menier. Or, cette île, pendant l'hiver, complètement isolée du monde entier; ses habitants sont sans communication avec les endroits civilisés, la poste n'y parvient même pas. Impossible aux malades d'écrire ni de consulter!

Or, que nous raconte notre correspondante? En plein hiver, au mois de janvier, Madame Zéphirin Lemieux tombe malade des suites d'une fausse couche, atteinte de débilité générale, de maux de tête et d'estomac; elle a souvent entendu parler des Pilules Rouges et même elle en a acheté comme remède de famille, comme mesure de précaution. Il lui est impossible de consulter les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car les lettres ne partent pas, il n'y a aucune communication extérieure, la glace encercle l'île.

Mais Madame Lemieux, intelligente et confiante dans le remède dont l'efficacité lui a été tant de fois assurée, se soigne elle-même et prend les Pilules Rouges. Dès la deuxième boîte, elle ressent du mieux et au printemps, grâce à la navigation ouverte, elle nous écrit pour nous annoncer sa guérison et nous faire connaître le nouveau triomphe de nos excellentes Pilules Rouges.

Quelle magnifique leçon pour les mères de famille, pour les femmes qui vivent éloignées des villes et des médecins. Ayez toujours des Pilules Rouges à votre portée. Elles sont souveraines pour les maladies des femmes. Elles peuvent être prises en toutes circonstances et toujours elles soulagent, elles donnent de la force et font disparaître les causes de maladie.

Tous les foyers devraient posséder quelques boîtes de Pilules Rouges en prévision d'accident. Toutes les femmes en ont besoin et toujours elles y trouveront force et secours. Les Pilules Rouges sont le vrai remède des familles. Voici la lettre dont nous parlons:



Madame Z. LEMIEUX, Pointe Sud-Ouest, Anticosti, Qué.

Pointe S. O. Anticosti, 8 juin 1909.

Messieurs,

Je profite de la belle saison pour vous faire part d'une guérison accomplie par les Pilules Rouges, qui s'est faite certainement à votre insu et dont vous aurez la première nouvelle.

Au mois de janvier dernier, je me suis trouvée souffrante de débilité avec maux de tête et d'estomac, à la suite d'une fausse couche.

J'avais consulté en vain notre médecin d'ici, car il m'était totalement impossible de vous écrire pour avoir une consultation. L'hiver, il n'y a pas de courrier à Anticosti.

J'avais heureusement chez moi quelques boîtes de Pilules Rouges et j'en ai pris immédiatement en toute confiance, convaincue que si elles avaient guéri d'autres femmes, elles me guériraient bien aussi.

Dès la deuxième boîte, j'ai senti un mieux marqué et j'ai continué jusqu'à ce que je fusse complètement guérie.

Maintenant, je vais parfaitement bien et si je vous écris, c'est pour vous faire part du succès de vos excellentes Pilules et vous demander de m'en renvoyer, car je ne veux jamais en manquer.

Ma fille, qui est mariée, en prend également et s'en trouve à merveille. Isolées comme nous sommes, les Pilules Rouges, c'est le salut.

Votre tout dévouée,
Dame Z. LEMIEUX.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les dames malades qui ne peuvent venir voir nos Médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ECHOS MONDAINS

Madame Napoléon Lalumière, de la rue Beaudry, est revenue avec sa famille, d'un voyage à Sainte-Genève, chez ses vieux parents, M. et Mme William Legault.

Madame Napoléon Robert, 376 avenue Papineau, est de retour d'un voyage à Sainte-Thérèse. Elle était en visite chez sa sœur, Mme Octave Charbonneau.

M. J. H. Poulin, de la rue Visitation, est parti pour New York, où il passera une quinzaine de jours.

Mlle Marie Clermont, de Montréal, ainsi que sa cousine, Mlle Fiore Clermont, sont en villégiature pour une quinzaine, à Sainte-Anne de Beauré.

Mlle Marie Lefebvre et Mlle E. McLeod, de Sainte-Cunégonde, sont en villégiature pour une quinzaine à Sainte-Martine, Beauharnois, Valleyfield, Saint-Louis, etc.

Mme J. E. Cardinal et sa fillelette Berthe, ainsi que Mlle M. L. et Blanche Elie, M. Dubois et M. Emile Elie sont à Saint-Zotique chez M. Joseph Elie, à la villa des Pins pour une quinzaine.

Madame veuve Nerbert Lamouche, d'Ottawa, est l'hôte de sa belle-sœur, Madame William Gendreau, de la rue Sanguinet, et de ses autres parents.

Mme Lafond, épouse de M. J. E. Lafond, est en promenade pour une semaine, chez ses parents à Sainte-Scholastique.

Mercrès, le 4 août, avait lieu à Sainte-Marie Salomé, la célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Germain Bourgeois. La messe fut chantée par M. l'abbé Elie Deschamps, de la cure de Ste-Marie, le sermon fut prononcé par M. Moreau, neveu des heureux témoins.

Etant présents à cette joyeuse réunion: MM. et Mmes Hildola Bourgeois, Hildola Bourgeois, M. Jean-Louis Bourgeois, Dr Edouard Verdon, MM. et Mmes Henri Bourgeois, Jacques Bourgeois, M. Adhémar Bourgeois, M. Hecteur Dupré, Mlle Eva Bourgeois, M. Joseph Morel, M. et Mme Emmanuel Bourgeois, M. et Mme Euclide Fontaine, M. Moïse Bourgeois, M. et Mme Ludger Plouffe, M. et Mme Joseph Bourgeois, M. et Mme Ernest Lord, M. et Mme Napoléon Gaudet, M. Urgel Landry, Mme Lactance Laforest, M. et Mme Milla Mirault, M. et Mme Séraphin Melançon, M. Joseph Melançon, M. Joseph Légaré, M. et Mme Euclide Diphon, M. Joseph Gagnon, M. Moïse Lacasse, M. et Mme David Gagnon, M. Edmond Brodeur, M. et Mme Alphonse Gagnon, M. Prosper Plouffe, Mlle Reine Beauvoisin, M. et Mme Jimmy Parent, M. et Mme Amélie Bourgeois, M. et Mme Arthur Morel, M. Jos. Morel et Mlle Marie-Louise Morel, Mlle Marguerite Bourgeois et M. Eugène Morel, M. et Mme Xavier Gauthier, Mlle Justine Mirault, Mlle Melvina Bourgeois, Mlle Reine Gagnon, M. et Mme Arthur Mirault, M. et Mme Joseph Gagnon, Mlle Blanche Mirault, M. Hecteur Dupré, Mlle Yvonne Fontaine et M. Amédée Fontaine, Mlle Emélie Gaudet et M. Joseph Melançon, Mlle Marie-Bianche Bourgeois et M. Albert Morel, Mlle Léocadie Dillon, Mlle Médora Brodeur, Mlle Maria Bleau et M. Ovide Melançon, Mlle Rhea Fontaine, Blanche Bourgeois, Mlle Anna Morel, Alma Gauthier, Marguerite Gauthier, Aspasia Bourgeois, M. Irénée Bourgeois, Amable Bourgeois, Roméo Bourgeois, Paul-Emile Gareau, M. et Mme Bourgeois reçurent de nombreux et beaux cadeaux.

Mlle Eva Lapointe, de la rue Parnet, est en villégiature à Boucherville, pour quinze jours.

Mlle Nelly Truckey, de Wyoming, Ch., est en visite à Lachine, chez son oncle, M. Louis Deneau. M. Alfred Lacombe, d'Odgersburg, est aussi en visite chez M. Deneau. A leur retour, ils passeront par Buffalo, Chicago, etc.

M. P. H. Giguère, de Québec, et M. Augustin G. E. A., également de Québec, sont de passage à Montréal pour une visite de quelques jours.

Mlle Yvonne Vau, de Verdun, est en promenade pour une quinzaine de jours, à Ste Scholastique, chez son cousin, M. J. A. E. E. M. P.

M. Victor Laperrrière est allé visiter ses parents à Ste Anne de Beauré, Québec et Lorette.

Mesdemoiselles Carmen Pallascio et J. Lavigne, de notre ville, étaient à Québec, dimanche dernier.

Mlle Rosa Thérien, de la rue Malouine, est en villégiature pour une quinzaine à Ste Agathe des Monts, l'hôte de Mlle Plot et Rosana Giguère, de Montréal.

M. et Mme Pierre Vincent, ainsi que leur fille Clara, du village Turcot, sont partis pour un voyage à Détroit, Michigan. Ils reviendront par les Chutes Niagara.

Mlle Antoinette Bélanger, de Ste Cunégonde, est de retour de ses vacances qu'elle a passées à Putnam, N. Y.

Mme O. Croteau et M. Armand Croteau de St. Lambert sont en promenade chez leur grand-père, M. J. E. Brossard, à Roxton Falls.

Mme J. O. Beauchamp, de la rue Lafontaine, ainsi que sa sœur Mlle Albertine Vagner, d'Hochelega, sont allées passer une nuit à Ste-Jolitte. Elle sont les hôtes de leur tante, Mme J. E. Brouillette.

Milles Aline et Anita Gendron accompagnées de leurs jeunes sœurs Mlle Lillian et Evelyn Gendron de la rue Wellington, sont revenues d'une promenade à Ste Hélène de Bagot, chez leur tante Mme Dana Beauregard.

Milles Ida et Lée Beaudin, d'Ahuntsic, sont en promenade pour huit jours à Montréal, chez leurs cousins, Eugénie et Camilla Bouchard.

Mlle Florida Labrache, de la rue

Vente de Balayage de 10 Jours

\$1.98 \$1.98 \$1.98 \$1.98 \$1.98 \$1.98 \$1.98 \$1.98

Oxfords Blucher, Garden Ties, Colonials, Escarpins, Escarpins à laminière à la cheville, Oxfords bas à 3 boutons, Gibson Ties, en chevreau verni, chevreau chocolat, chevreau noir, poulain verni, veau tan de Russie, Gun Metal, semelles à trépointe Goodyear ou cousues à la main, talons cubains, militaires et français, les plus nouvelles formes de bouts de l'Amérique, pour dames. Valant \$3.50, \$4.00 et \$5.00, et quelques paires \$6.00.

JEUDI et jusqu'à la dernière paire, \$1.98

Venez de bonne heure, tandis que l'assortiment est au complet. Jetez un coup d'œil sur notre étalage de vitrine, rue Sainte-Catherine.

BOSTON SHOE STORE Angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield
Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir. Nous apportons une attention toute particulière aux commandes par la maille.

JOYEUSE FETE

Vendredi dernier avait lieu à La Prairie, une joyeuse réunion d'amies chez M. Charles Dupré, maître chanteur, à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de sa fille Marguerite, Mlle A. Poupart, accompagnée de Mlle S. Moquin et de Mme J. Broseaux, lesquelles tenaient de magnifiques gerbes de fleurs, lut au nom de toutes, une adresse, qui, par son originalité provoqua plus d'une fois l'hilarité générale. La présentation des cadeaux se fit par Mlle M. Dextradour, A. Thomas, Alphonse et Eugénie Broseaux. Mlle Dupré, qu'on prit à l'improviste, fut remerciée en termes émus ses jeunes amies de cette nouvelle manière d'estimer puis elle les invita à s'amuser en donnant elle-même le plus d'entrain. Elle fut au cours de la soirée faire apprécier une fois de plus son talent réellement remarquable pour le chant et la musique, et secondée par son père et Mlle A. Bouchard, violoniste, elle fit passer des heures agréables à ses amies; il y eut chant, musique et danse. Après quoi, Mme Dupré, avec sa courtoisie ordinaire, convia ce joyeux groupe à un magnifique goûter. On se sépara à une heure avancée, joyeuses et contentes, après s'être amusées comme on sait s'amuser à La Prairie. Outre les personnes déjà mentionnées, assistaient à cette fête: Mme A. Duranceau, Mme C. Ferras, Mme V. Robert et Mlle Rose Dupré, J. Duranceau, Marie Durand, Yvonne et Germaine Broseaux, Laurier Lanctôt et Antoinette Lefebvre.

UNE PERTE TOTALE

New York, 18.—La goélette "Arlington" dont nous annonçons l'échouement dans un banc de sable, hier, est totalement perdue. Le sauvetage de l'équipage a été extrêmement difficile. On rapporte qu'un matelot a péri.

PARC SOHMER

Ce soir, soirée Je Gai, la Bande sur le nouveau kiosque jusqu'à minuit. Illumination, etc. 185 M.v.n.

TOUJOURS LE REVOLVER

(Du correspondant régulier de la Presse) Katerale, 18.—Dimanche après-midi, en mettant un revolver dans sa poche, le jeune Albert Langlois s'est blessé accidentellement. Le coup partit et la balle traversa la cuisse. La balle a été extraite par le docteur Goffette. Langlois avait voulu montrer à des amis son habileté au tir. L'accident s'est produit après l'exercice.

ATTENTION

Allez voir au arc Sohmer, cette semaine, les SIX BANVARDS, 4 hommes et 2 femmes, le plus grand acte aérien du monde. 342-2

AU CONSEIL DE ST-LOUIS

Le maître Nap. Turcot, de la ville Saint-Louis, n'a pu assister à l'assemblée du conseil, hier soir, son médecin

Voyez à ce que le Nom

CROMPTON soit sur vos corsets. Ça signifie parfait ajustement, dernier cri de la mode et qualités durables insurpassables. 33 ans de popularité continue.

OGILVIE'S ROLLED OATS

parce qu'elle est préparée avec le choix des Avoines du Manitoba, les plus estimées et les plus riches en principes nutritifs.

EN VENTE PARTOUT

The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd. MONTREAL ET WINNIPEG

sur cette rue, est référée au comité. Avis de motion est donné par l'échevin Bérubé qu'à la prochaine séance lecture sera faite d'un règlement à l'effet de taxer les gens qui vont poster des affiches sur les clôtures et secondement de régler la construction des clôtures. Sur demande de l'échevin Godon, Mtro F. J. Bisillon, C.R., s'adressera à la commission des chemins de fer pour demander l'ouverture de la rue Atlantique. L'échevin Desjardins a obtenu du conseil de faire commencer le macadamage de la rue Mont-Royal la première. L'échevin Gauthier tient à ce que la ville soit bien éclairée et à sa demande d'ordre sera donné à la compagnie d'éclairage de préparer 15 nouvelles lampes pour le boulevard. Ces lampes seront payées avec le gain produit par la vente des dernières de ces travaux permanents soient faits.

REGISTRES DE GRAPHOPHONE

COLUMBIA

A Double Face

Quelques-uns des plus en vogue et populaires.

449 Y connaît tout c't'animal-là. Chant comique.Cartal

450 O Canada, mon pays, mon amour. Chant patriotique.Saucier

451 O Canada, terre de nos aïeux. Chant national.Saucier

452 Salade russe. Chant tyrolien.Bergeret

453 Le chercheur de clair de lune. Chant tyrolien.Bergeret

454 Quand l'amour meurt. Chant, mélodie.Mlle Boyer

455 Ptit p'tit mignon. Chant, ex. d'opéra.Mlle Boyer

456 Le oiseau de Dérouléde. Chant militaire.Weber

457 Sentinelle vieille. Chant militaire.Weber

458 Rigolard et Fleurichard. Monologue comique.Dutreaux

459 Le vin fait oublier la femme. Chant comique.Dutreaux

460 Un drame en chemin de fer. Monologue comique.Véranda

461 Distraction. Monologue comique.Véranda

462 Un farceur canadien. Monologue comique.Véranda

463 Le perroquet de ma femme. Monologue comique.Véranda

464 Les briseurs de calvaire (Hôtel). Déclamation.Véranda

465 L'Anasse de Jésus (Hôtel). Déclamation.Véranda

466 Ah! que c'est triste l'chant comique.Véranda

Ptit, p'tit, p'tit. Chant comique.Véranda

FOISY FRERES, coin Ste Catherine et Sanguinet, Montréal

Les commandes par la maille ont notre plus prompt attention.

Rien n'est plus apprécié qu'un POELE qui chauffe bien, économiquement, et facilement, mais rien n'est plus difficile à trouver—aussi, ceux qui ont le

"VICTOR"

Poêle en acier scientifiquement construit, avec tous les perfectionnements modernes—sont-ils enchantés du service incomparable qu'ils en obtiennent. Ayez-en un et l'économie de temps et de combustible que vous réaliserez l'aura bientôt payé.

CHEZ VOTRE MARCHAND.
Demandez Catalogue à

THE CHARLES FAWCETT MANUFACTURING CO., LTD.
SACKVILLE, Nouveau-Brunswick.

Punch au "MONTERRAT"—Un Délicieux Rafraichissant

Toutes les fois que vous voudrez boire quelque chose de frais, essayez un Punch au "Monterrat". Se fait en une minute—promptement et facilement—et coûte moins cher que la limonade. Recette:

1 chopine de "MONTERRAT"
3 chopines d'eau
Glacées à table de sucre (ou plus)
4 cuillères en morceaux.

Naturellement, tâchez d'avoir

"MONTERRAT" Lime Fruit Juice

Agents Canadiens: 17 NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO., of Canada, Limited.

LES TRAVERSES A NIVEAU

pas vu venir. Il est temps de voir à réparer cette traverse de façon à permettre aux passants de voir venir les trains.

LES INSTITUTRICES

Ste Geneviève de Batiscan, 18—Miles Béatrice Vézina et Marie-Anne Beril ont obtenu leur diplôme d'école modèle.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée

Pianos et Phonographes, 316 Ste Catherine Est, Montréal. 320-4

(Du correspondant régulier de la Presse) Farham, 8—M. et Mme Glasson leurs cinq enfants et une domestique passaient en automobile, hier, à la traverse à niveau du Pacifique, rue Principale, en route vers Brigham. Ils ont failli se faire tuer par le train de Sherbrooke qu'ils n'avaient

PETITES ANNONCES

SUITE DE LA PAGE 7

TERRES A VENDRE

FERRERIE à vendre, très désirable. Fait...

STE ADELE - 1350 - Terre de 123 acres...

SIX TERRES à vendre. Comme étant secrétaire-trésorier...

TERRE à vendre, à grange de bonne terre...

COUTURIERES A LA MACHINE

demandées PEIGNOIRS demandées JUPONS demandées Vêtements blancs demandées Robes d'Enfants

S'adresser à John P. Black & Co, 123 RUE VITRE OUEST.

HOMMES DEMANDES

On demande 300 hommes de tous métiers et journaliers au chantier de construction de la nouvelle prison de Montréal, à Bordeaux.

OPERATEURS DEMANDES

de Pock Drills, mues à la vapeur à la nouvelle prison de Montréal, à Bordeaux.

Moulin à Vendre

Moulin Avantageux Propriété de la Canadian Spool Cotton Company...

FERME

A vendre, la magnifique ferme de feu M. Pierre-Armand Boudoin, notaire, à Sainte-Hélène...

Plateau Maisonneuve

1000 beaux terrains à bâtir sur les rues Boyce, Sherbrooke, 44-nd...

OCCASIONS D'AFFAIRES

City House Furnishing

\$1.00 à \$2.00 par semaine Vous permettront de meubler complètement votre maison...

MAISON MEUBLEE

Avec maison garnie complètement avec meubles, boîtes et tapis de qualité moyenne ou supérieure...

MEUBLES

Choix sans rival toujours à des prix défiant toute concurrence...

Vêtements à Crédit

Vêtements de première classe, pour dames et messieurs, faits par tailleur...

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BAUREGARD, ELZEAR, avocat, ci-devant de Beaugard et Rainville...

ACHATS DE CREANCES ET COLLECTIONS

ACCORDEURS DE PIANOS

ENTREPRENEURS

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

MANUFACTURIERS

JOURNAUX DE MODE

INGENIEURS-CIVILS

AQUEDUCS

BEIQUES & CHARTON

NOS DENTS sont très belles, naturelles...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12705...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11785...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15322...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 1925...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 15322...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 1925...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 15322...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 1925...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 15322...

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 1925...

LA BOURSE DES MINES

VENTE D'HIER APRES-MIDI

VENTE DE L'AVANT-MIDI

VENTES DE L'AVANT-MIDI

REMISSA A VENDRE

REMISSA A VENDRE

REMISSA A VENDRE

REMISSA A VENDRE

REMISSA A VENDRE

COMMERCES ET FINANCE

NOS TRAMWAYS

LE MONTEAL STREET RY.

Bénéfices réalisés par la M. S. R. pendant la semaine finissant le 18 août:

LA DOMINION STEEL CO.

LA DOMINION TEXTILE CO.

MINES DE COBALT

BOURSE DE NEW YORK

BOURSE DE MONTREAL

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

STOCKS

UNE ECOLE ET UN ENTREPOT

DES PERMIS ONT ETE PRIS, CE MATIN, POUR UNE VALEUR TOTALE DE \$113,600.

La commission catholique des écoles de Montréal a pris ce matin un permis pour la construction de l'Académie Marchand...

L'architecte est M. J. O. Marchand et le constructeur, M. O. Roncœur.

Un permis a été pris par M. James R. Wilder, pour la refaçon d'un édifice rue Beaurivier...

FERMETURE D'UNE INSTITUTION

L'Orphelinat Saint-Joseph et la Maison de Refuge ferment leurs portes.

La Révérende Mère de la Charité, supérieure de l'institution, est partie lundi pour Québec...

Un concert donné en leur faveur rapporta la somme de \$197.75, mais la Supérieure refusa cette somme...

LENTEMENT, MESSIEURS LES AVIATEURS

Auburn, New York, 18. Le juge de paix Pearson, d'Oswego, qui vient de faire une belle démonstration de vitesse...

LES DEUX "EMPRESSES"

Un puissant effort est tenté par le capitaine Forester, de l'Empress of Ireland, pour abaisser le record entre Liverpool et la route canadienne...

COURSE VERS LA MORT

Kaiserlautern (Allemagne), 18. Une auto française, conduisant une course avec un train, a heurté un arbre hier.

LA NEIGE EN AFRIQUE

Johannesburg, 18. Il est tombé six pouces de neige, hier, et la température se continue aujourd'hui.

LA DEFENSE NAVALE

Londres, 18. Hier, M. McKenna a présenté aux Communes, le projet de loi amendé l'acte colonial de défense navale de 1865.

POINTE DU LAC

La Pointe du Lac, 18. La température a été très favorable à la récolte du foin...

BROWN, DELARONDE & CO., BANQUIERS ET COURTIERES

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

LA ROSE Nous recommandons l'Achat immédiat de ce Stock. Commandes exécutées à toutes les Bourses.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPERIEURE

The R. E. T. Pringle Company, Ltd., En Liquidation.

AVIS FABRIQUE DE FOURNITURES POUR ELECTRICIENS

A VENDRE PAR SOUMISSION

Les soumissionnaires Liquidateurs Conjointes, sont autorisés par jugement de la Cour Supérieure du District de Montréal...

10. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

11. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

12. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

13. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

14. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

15. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

16. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

17. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

18. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

19. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

20. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

21. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

22. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

23. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

24. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

25. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

26. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

27. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

28. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

29. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

30. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

31. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

32. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

33. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

34. -Machines, outillage, matériel, marchandises manufacturées et en voie d'être manufacturées...

PAR MARCOTTE & FRERES Avis de Faillite

Dans l'affaire de J. NAP. MALO, No 992 sur Ontario Est.

Le fonds de commerce de chaussures, Montréal, Mercier, 25 août 1909, à 11 h. m. de l'achat suivant:

Le magasin sera ouvert pour inspection jeudi, le 19 du courant.

ALEXANDRE DESMAREAU, Curateur.

PAR FRASER FRERES Avis de Faillite

Dans l'affaire de J. A. HOULE, 1236 Ste Catherine Est.

Vente à l'encan public, au No 63 rue Saint-Jacques, Montréal, le Mercredi, 25 août 1909, à 11 h. m. de l'achat suivant:

LOT 1 - Stock de vaisselle, fer-blanc, etc. \$1,602.21

LOT 2 - Garnitures, etc. \$115.50

LOT 3 - Le reste du bail jusqu'au 1er mai 1910.

MARCOTTE FRERES, 205 St Jacques, Montréal, 17 août 1909.

PAR RAE ET DONNELLY Vente à L'ENCAN

De Meubles Neufs et d'occasion et de TAPIS!

Un grand assortiment de JOLIES CARPETTES NEUVES AXMINSTER, WILTON, BRUXELLES ET TAPESTRY, PLANS, DROITS, GABRIEL, NET GRAND DE PRIX, MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, etc.

241 et 243 rue St Jacques, Vendredi Apres-Midi, 20 Août 1909

M. LEONARD, West Wickham, P. Q.

Des soumissionnaires seront reçus par le soumissionnaire jusqu'à midi, le 20 août 1909, pour parties de propriétés immobilières mentionnées ci-dessous, comme suit, avoir:

(A) Partie du lot No 18, 10e rang, arpentage primitif, étant maintenant appartenant au numéro 525 des plan et livre de renvoi officiel dudit canton de Wickham, ledit lot étant d'environ deux acres et des dépendances, etc.

(B) Le lot sud-ouest dudit lot 18, dans le 10e rang, formant maintenant la dernière partie sud-ouest du lot No 57 dudit canton de Wickham, contenant environ 30 acres, avec toutes ses dépendances, etc.

(C) La partie sud-est centrale dudit lot No 18, 10e rang, étant maintenant les Nos 561 et 562 des plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Wickham, contenant environ un acre et trois quarts, avec toutes ses dépendances, etc.

(D) La partie nord du lot No 57 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ deux acres et demi en superficie, avec les dépendances, etc.

(E) Le lot No 427 du plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 300 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(F) Le lot No 428 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 200 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(G) Le lot No 429 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 100 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(H) Le lot No 430 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 50 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(I) Le lot No 431 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 25 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(J) Le lot No 432 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 12.5 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(K) Le lot No 433 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 6.25 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

(L) Le lot No 434 dudit plan cadastral et des livres de renvoi dudit canton de Wickham, contenant environ 3.125 acres en superficie, avec les dépendances, etc.

Tous les avis de NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS doivent être accompagnés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BELLEFLEUR — A Montréal le 17 août 1909, au No 946 rue St André, l'épouse de M. Alexandre Bellefleur, une fille, baptisée Marie-Simonne.

CHARBONNEAU — A Montréal le 16 août 1909, au No 11 rue Demers, Mlle-Edith, épouse de M. Arthur Charbonneau, une fille, baptisée Marie-Noémie-Marguerite-Fleurbaey.

ST LAURENT — A Montréal, le 14 août 1909, au No 174 rue St Martin, l'épouse de M. Anatole St Laurent, un fils, baptisé Ambroise-Anatole-Lucien-Ernest.

ST VINCENT — A Montréal, le 12 août 1909, au No 1473 rue St Laurent, l'épouse de M. Ferdinand St Vincent, un fils, baptisé Joseph-Ferdinand-Olivier-Sylvain.

FIANÇAILLES

LA VOIE-AUBERTIN — On annonce les fiançailles de M. Raoul La Voie, fils de M. Zola La Voie, marchand de cigares de la rue Lavoie, à Mlle Léonie Aubertin.

DECS

BRUNETTE — A Montréal, le 17 août 1909, à l'âge de 61 ans, Odile Dupont, épouse de Emile Brunette.

CHAMPEAU — A Coeur d'Alène, Idaho, le 9 août 1909, à l'âge de 61 ans, Charles T. Champeau.

DUMONTIER — A Ville St Paul, le 17 août 1909, à l'âge de 14 ans, 3 mois et 1 jour, Germain Dumontier.

FISSET — A Montréal, le 17 août 1909, à l'âge de 7 mois, Donald-Fisset, fils de G. Edgar Fisset, No 1839 La Belle.

GALVIN — A Montréal, le 17 août 1909, à l'âge de 78 ans et 9 mois, Madame veuve Marie-Ondine Galvin, née Morin.

GRATTON — A St Henri de Montréal, le 16 août 1909, à l'âge de 75 ans, Domitille Cadieux, épouse en premières noces de feu Henri Latour.

GRATTON — A la Pointe aux Trembles, le 17 août 1909, à l'âge de 11 mois et 4 jours, Clément Clément, enfant bien aimé d'Alphonse Gratton, entrepreneur.

LABELLE — A Montréal, le 18 août 1909, à l'âge de 3 mois et 4 jours, Armand-Robert, enfant bien-aimé d'Armand Labelle, 22 rue St Hubert.

MALLETTE — A Montréal, le 17 août 1909, à l'âge de 17 mois, Joseph-Edouard, enfant bien-aimé de J. J. Mallette, 60 Ontario Est.

PERRAULT — A Montréal, le 16 août 1909, à l'âge de 24 ans, 3 mois et 23 jours, Joseph-Henri-René Perrault.

POULIN — A Montréal, le 17 août 1909, à l'âge de 3 mois, 2 mois et 1 jour, Louis-Paulin, fils de M. Louis Poulin, père du lieutenant Louis Poulin.

SERVICE ANNIVERSAIRE — Vendredi, le 20 du courant, à 7 heures, à l'église St Jacques, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Clément Leduc.

MESSE DE REQUIEM — Une messe de requiem sera chantée le 17 août, à 7 heures, à l'église St-Joseph, pour le repos de l'âme de Josephine Jeffrey, épouse de Joseph B. Martel.

UN JOYEUX PIQUE-NIQUE — Brownshay, Qué., 18. — Les employés de la "Dominion Cartridge Co." ont eu, samedi dernier, leur treizième pique-nique annuel.

ROCHESTER, N. Y., 18. — Deux mille cinq cents dollars sont promis pour l'arrestation du meurtrier de Mlle Anna Schumacher. Cette jeune fille a été tuée, il y a dix jours, dans le cimetière du Saint Sépulture.

LA CIE S. CARSLLEY, LIMITEE. MAGASIN DU BAS DE LA VILLE, Rue Notre-Dame Ouest

A l'approche de la clôture de la vente par la nouvelle administration Les valeurs sont tout simplement étonnantes

Il est difficile de résister à la tentation Vous trouverez difficilement des gants d'acheter des chaussures d'une aussi d'une aussi bonne valeur que ceux-ci excellente valeur.

Chaussures de formes pour convenir à tous les pieds, de modèles pour satisfaire tous les goûts, et de prix pour convenir à toutes les bourses. Voilà l'offre sans égale de notre magasin de chaussures.

Offres intéressantes pour les hommes 15 femmes chanceuses-- De jolies robes qui étonneront les femmes

Les culottes d'équitation et pantalons ou promènes au duc, pour hommes et jeunes gens, sont un des traits caractéristiques de la vente de vêtements.

Offre spéciale de cravates et chemises garçonnettes Offre extraordinaire de vêtements de

Cravates de fantaisie pour hommes, en sole tricotée, en une grande variété de couleurs, d'une splendide valeur au prix régulier de 65c. 49c

Cravates Derby de fantaisie pour hommes, pure soie, toutes couleurs et tous dessins. Prix régulier 50c et 70c, pour 35c ou 3 paies 1.00

Chemises à devant mou, pour hommes, couleur khaki, avec petits dessins de fantaisie. Valeur spéciale à 75c, pour 69c

COSTUMES D'AUTOMNE Pourquoi attendre trop tard pour votre nouveau costume d'automne? Le probable est de se dépêcher et de commander votre costume IMMEDIATEMENT et EPARGNER DE \$20.00 à \$30.00

LA COMMISSION ROYALE Suite de la page 5 du département de la voirie, produit une résolution du conseil, en date du 21 novembre 1908, autorisant M. Malouin à se servir de la pierre de la carrière municipale pour les fondations de sa maison.

Cette lettre fera partie du dossier. M. Perron. — Nous n'insisterons pas davantage, M. le commissaire, car les accusations portées par M. Dixon ne sont basées que sur des ouï-dire.

Un M. Patterson, à propos de l'achat de 50 pieds de boyaux dont on vient de parler dit qu'il n'est coupé en 3 morceaux et mis dans la cave à charbon.

Le juge clôt alors l'incident Malouin-Dixon. M. S. D. VALLIERES est appelé comme dernier témoin de la journée, il est quatre heures.

Par M. Perron. — Vous avez été échevin, M. Vallières? — Oui, six années. — Et président de comités? — Oui, deux ans à la voirie et deux ans aux finances.

— Sous votre administration comme président du comité de la voirie que s'est-il passé? — Nous n'avions que peu ou pas de fonds à notre disposition, alors il n'y a rien eu de bien important à signaler.

— A un certain moment vous avez demandé à ce qu'on se serve de pierre bleue pour paver votre quartier, le quartier Saint-Joseph? — Oui, et on a remplacé cette pierre par de la pierre articellée; en ce moment-là c'est M. Larivière qui était président du comité.

— Vous n'avez pas été satisfait? — Non, car ce pavage coûtait aussi cher que la "blue stone" et lui était inférieur. J'étais intéressé à la chose car on en posait devant plusieurs de mes propriétés.

— Alors, vous vous êtes plaint? — Oui, et M. Biltz m'a répondu que chaque échevin demandait ce qu'il voulait pour le quartier qu'il représentait.

Jas. A. Ogilvy & Sons. Angle Ste Catharine et de la Montagne. Patrons McCall pour septembre à vendre.

Nos Clients, lorsqu'ils lisent nos annonces savent que tout ce que nous disons est vrai. Ceux qui ne nous connaissent pas émettent des doutes à cause de la différence extraordinaire entre nos prix de vente réguliers et nos prix réduits.

NOTRE RAYON DES BAS Rayon des Rugs CARPETTES Un des rayons les plus achalandés à cette époque de l'année et cette année plus que jamais vu que nous sommes à faire de la place pour nos marchandises d'automne.

Véritable Tweed Ecossais pour Costumes. Tweed écossais pure laine, 42 pouces, en mélange rayé de fantaisie. Un élégant tissu de qualité durable pour costumes et jupes séparées. Régulier 65c la verge. Mercredi 45c

Rayon des Gants de Dames Rien que deux lignes, pour vous donner une idée de la manière dont nous vendons nos stocks d'été. Beaux gants de soie, noirs et blancs seulement, longueur au poignet.

VOILES MOUCHOIRS Une belle ligne de voiles dans toutes les couleurs. Prix variant de 25c à 65c la verge. 19c Ligne de mouchoirs de fantaisie en pure toile, à 15c chacun. Nous ne vendons pas, comme le fait-sait remarquer un monsieur, nous "donnons".

OGILVY, ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE.

comment la pierre était-elle transportée? — Elle était prise à la carrière. — Donnez, avec le contrat de la compagnie des tramways on aurait pu avoir de la pierre à bien meilleur marché et dans n'importe quel quartier? — Certainement.

— Quels échevins furent opposés à cela? — La motion fut perdue par 4 contre 3. Etalé opposés au contrat à 25 cents la tonne, les échevins Gallery, Ricard, Turner et Hébert.

— C'est-à-dire, pour terminer, ajoute M. Perron, que les échevins se groupent par petits noyaux pour paralyser tout avancement dans la gestion des affaires de la ville.

— Eh oui, c'est du reste là comme à la Commission des Finances. La séance est ajournée à demain matin et avant de suspendre l'audience, M. Perron demande au juge de bien vouloir fixer à M. Vallières un temps où il pourra être interrogé, car l'ex-échevin est très occupé.

CONTRE LES NOIRS Atlanta, (Georgie), 18. — Le gouverneur de l'Etat a signé l'acte de la Législature, défendant aux noirs de servir d'Insignes, médailles, etc. de sociétés composées de blancs.

"TOUJOURS AU PREMIER RANG" Vous devriez toujours être au premier rang—et cela dans tout ce que vous faites. Achetez toujours ce qu'il y a de mieux, pour manger, boire ou vous vêtir. Vous devriez toujours être particulier sur la bière que vous buvez, surtout lorsque vous n'avez qu'à insister pour avoir une bonne bière. Rappelez-vous le nom. Pabst Blue Ribbon La Bière de Qualité

ECONOMISE LE CALORIQUE La vignette fait voir les parties intérieures de la chaudière Gurney Oxford. Regardez la large surface au-dessus du foyer; les parties inclinées faites pour donner le plus de satisfaction. Venez nous voir lorsque vous voudrez installer un système de chauffage à eau chaude. THE GURNEY MASSEY CO. LIMITED. 385-387 rue St Paul, MONTREAL.

